



www.mairie-mericourt.fr

MERICOURT
notre
ville

N° Vert 08000 62680

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE



Retour

**sur les événements
de cette fin 2010**



**Bonnes fêtes
de Fin d'Année !**



Magazine
d'Informations
Municipales
**DÉCEMBRE
2010**

**MAGAZINE
MÉRICOURT
NOTRE VILLE
DÉCEMBRE 2010**

Directeur de la publication :
Bernard BAUDE, Maire
Rédaction-Photos
et Conception graphique :
Service Communication

Retrouvez le Magazine
«Méricourt Notre Ville»
sur le site Internet
de la Ville de Méricourt
www.mairie-mericourt.fr

AU SOMMAIRE

- P4/6 :
Avec nos Elus
- P7/8 :
Citoyenneté
- P9/10 :
Social
- P11 :
Environnement
- P12/13 :
Sport
- P14/15 :
Intercommunalité
- P16/18 :
Vie Associative
- P19/22 :
Dossier
- P23 :
Education
- P24/26 :
Enfance, Jeunesse
- P27 :
Événement
- P28 :
Seniors
- P29/30 :
Vu dans la Presse
- P31/33 :
Culture
- P34 :
Tribune Libre
- P35/38 :
Travaux
- P39 :
Portrait

**LA MAIRIE À
VOTRE SERVICE**

ÉLECTIONS

Inscriptions sur les Listes Electorales

**POUR VOTER EN 2011,
PENSEZ A VOUS INSCRIRE
AVANT LE 31 DECEMBRE 2010.**

1. Si vous avez changé de domicile (changement de commune), il s'agit de vous rendre au Service ELECTIONS pour procéder à votre inscription muni d'une pièce d'identité (carte d'identité, passeport...) et d'un document justifiant de votre domicile (facture d'électricité, de téléphone fixe, avis d'imposition, quittance de loyer...)

2. Si vous avez changé d'adresse sur Méricourt, vous pouvez également effectuer votre changement d'adresse auprès du Service Elections.

3. Les jeunes qui viennent d'avoir 18 ans ou qui auront 18 ans jusqu'à la veille du prochain scrutin (20 mars 2011 : Elections cantonales) sont inscrits d'office par la Mairie d'après les informations de l'INSEE.
(Il est possible de vérifier la prise en compte de votre inscription auprès de votre mairie avant le 31 Décembre 2010).

RECENSEMENT

Recensement de la population 2011

**Le Recensement
de la Population 2011
se déroulera du
20 JANVIER au 26 FEVRIER
inclus.**

Comme chaque année, 8% de la population sera recensée. Les foyers concernés recevront un courrier les en informant la première quinzaine de Janvier.

Un Agent recenseur (tenu au secret professionnel) muni d'une carte officielle passera dans ces foyers entre le 20 Janvier et le 26 Février 2011 afin de déposer les questionnaires officiels.

Les réponses aux questionnaires sont obligatoires mais restent totalement confidentielles.

Pour toute question relative au Recensement de la Population, vous pouvez joindre Patricia HOCHEDÉZ
(Tél. 03 21 69 92 92 - Poste 326)

LA MUNICIPALITÉ SOUHAITE LA BIENVENUE À

FB DIAGCONSEIL IMMO



*Diagnostics immobiliers
& études thermiques
DPE volontaire (50% de crédit d'impôt)*

**ACHAT - VENTE
LOCATION**

Fabrice Bertin
18 rue Condorcet
62680 MERICOURT
03 21 69 96 55
06 42 64 07 46

www.diagconseil.com
contact@diagconseil.com



Au nouveau propriétaire de

FRIT'À GOGO

FRITES, HAMBURGERS, PIZZAS... SUR PLACE OU À EMPORTER
Aurore, J.-P. et Manu vous accueillent du mardi au jeudi de 11H30 à 14H et de 18H30 à 22H, les vendredi et samedi de 11H30 à 14H et 18H30 à 23H, le dimanche de 18H30 à 22H
1, rue Jean-Jacques Rousseau - 62680 Méricourt

06 74 71 41 45

Suite au sinistre et après travaux,

RÉOUVERTURE DU CAFÉ-TABAC-LOTO «LE SPORTING», 33 rue Ledru Rollin
Inauguration le Samedi 18 Décembre 2010 toute la journée

MAIRIE DE MÉRICOURT Place Jean Jaurès B.P. 9 62680 MERICOURT
Tél. 03 21 69 92 92 – Fax. 03 21 40 08 96

[http : // www.mairie-mericourt.fr](http://www.mairie-mericourt.fr) - E-mail : contact@mairie-mericourt.fr
Ouverture au public : Du Lundi au Vendredi de 9H00 à 12H00 et de 13H30 à 18H00
Ouverture tous les mardis jusque 19H00

Un problème à signaler ? Une suggestion à faire ? Une question à poser ?
LE NUMERO VERT DE LA MAIRIE EST A VOTRE ECOUTE

N° Vert 08000 62680

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

«La fonction la plus élémentaire de l'Etre Humain est de créer de l'avenir...»

Paul VALERY

LA FORCE DU «JE» COLLECTIF

Cet automne, à Méricourt et dans les autres villes, battait le cœur de ce qui est en germination. Un slogan est apparu dans ces mêmes rues, et a été conjugué sur le fronton de notre Mairie : «Les jeunes dans la galère, les vieux dans la misère : de cette société-là, on n'en veut pas !»

La réforme est passée, certes. Mais quand tout un peuple ravive la flamme de l'égalité, de la fraternité, de la solidarité, de la défense de sa République, quant ce peuple exprime fortement son aspiration à vivre mieux, ensemble, jeunes et moins jeunes, quand il refuse une société éclatée... le gouvernement ne peut pas se sentir quitte.

Alors, le chef de l'État peut toujours ressortir son couplet sur les « assistés » opposés au « vrais » travailleurs, nous sommes des millions de personnes à constater que les

premiers « assistés », dans la France de Nicolas Sarkozy, sont avant tout les bénéficiaires du bouclier fiscal, les privilégiés de la fortune, sans oublier les banques et les groupes du CAC 40.

Nous savons à Méricourt, depuis longtemps, la force de l'action collective. Nous le savons lorsque nos retraités sont menacés. Nous le savons encore, plus localement, lorsque les Restos du cœur, le Secours populaire et le Secours catholique, tentent, avec l'énergie de tous leurs bénévoles, de ranimer dans l'hiver les feux de la solidarité. Nous le savons toujours alors que se construisent à Méricourt les structures qui façonnent déjà notre avenir.

Nous savons surtout que cette force collective, aucune réforme négative ne pourra nous l'enlever.

Bonne fêtes de fin d'année à toutes et tous !

Bernard BAUDE
Maire de Méricourt



MERICOURT NOTREVILLE

Avec NOS ÉLUS

Un nouveau Commissaire de Police

Le commissariat d'Avion, dont dépend Méricourt, a vu arriver à sa tête un nouveau commissaire. M. Luc VERBEKE a donc rencontré Bernard BAUDE, le Maire de notre Ville afin d'analyser la situation locale, de mieux cerner les dossiers en cours et de comprendre les besoins réels des Méricourtois.

Le but de cette rencontre était encore d'élaborer ensemble la meilleure façon de travailler entre Élus et policiers, en fonction des diverses responsabilités de chacune des parties. De nouvelles coopérations ont vu le jour à cette occasion, tandis que le Maire réaffirmait le besoin d'une réelle police de proximité, toujours plus à l'écoute des habitants.



Les Elus avec les riverains inondés



Les fortes pluies de novembre ont provoqué une inondation importante, notamment rue du Portel, rue sur les communes de Méricourt et Sallaumines. Dès le samedi soir, mais aussi le dimanche matin en présence de Madame la sous-préfet, Mme PETONNET, les Élus ont tenu à témoigner de leur solidarité avec les riverains et leur apporter les premières solutions à leurs divers problèmes.

Arrêté anti-coupures EDF/GDF

Une nouvelle fois, Bernard BAUDE a voulu reprendre le combat des coupures d'électricité et de gaz. Un nouvel arrêté municipal a donc été proposé au Conseil Municipal de novembre, en pleine semaine de l'anniversaire de la Convention Internationale des Droits des Enfants (CIDE). Car c'est en s'appuyant de nouveau sur cette Convention, ratifiée par le Parlement français, que le Maire entend faire passer son message. « Peut-on tolérer aujourd'hui que des enfants puissent faire leurs devoirs à la lumière d'une bougie, et dans le froid ? Et que penser des risques réels d'incendie ou d'intoxication liés à des moyens de fortune ? »

Les difficultés financières que connaissent un nombre toujours croissant de familles est également en prendre en considération, alors que l'électricité et le gaz ont connu, une fois de plus, des augmentations substantielles ces derniers mois. Bien sûr, il ne s'agit pas de justifier les comportements de mauvaise foi. Au contraire, cet arrêté demande que chaque situation soit examinée avec le plus grand soin, que tous les moyens soient mis en œuvre avant d'en arriver à des coupures toujours dramatiques pour les familles.

Les années précédentes, les arrêtés avaient été annulés par le Tribunal administratif. En sera-t-il de même cette fois-ci ? Ce qui est humain, ne doit-il pas s'imposer comme juste ?

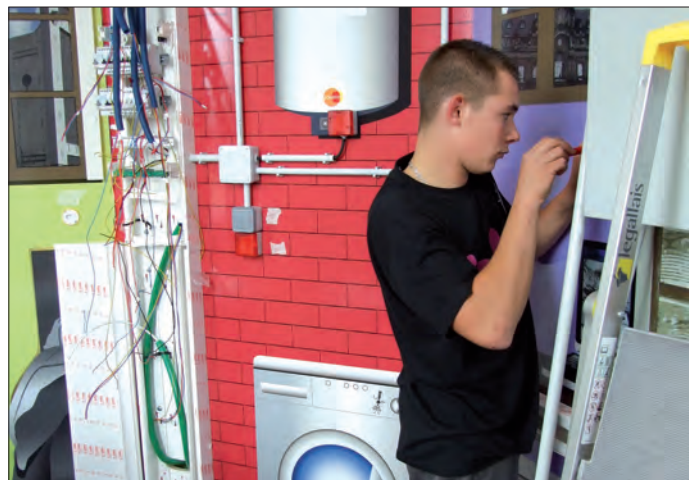
Les Olympiades des Métiers :

un jeune Méricourtois sur la plus haute marche du podium

Nous avons déjà évoqué ici les Olympiades des métiers dont s'occupe, entre autres mais avec une grande énergie, le chef d'entreprise méricourtois M. FINET, à la tête de FBE.

Les Olympiades des métiers, qu'est-ce que c'est ? Venant de tous les continents, près d'un millier de jeunes se rassemblent pour une compétition durant laquelle ils vont se mesurer dans plus de quarante métiers de différents secteurs économiques. Tournées vers le progrès technique et humain, les Olympiades offrent une occasion unique de mesurer les performances, mais aussi de partager les évolutions des différents secteurs d'activités au niveau mondial.

Nous sommes heureux de faire savoir que le jeune Méricourtois Thomas DESORMEAUX, formé par M. FINET, s'est brillamment illustré lors des dernières sélections en gravissant la plus haute marche du podium. Félicitations à cette jeunesse pleine de promesses, et à son tuteur Méricourtois.



Enfin une ligne de bus cohérente ?

Depuis longtemps déjà, trop longtemps, la Municipalité avait fait remarquer au Syndicat Mixte de Transport (SMT) que le tracé des lignes de bus desservant notre Ville manquait de cohérence. Ainsi, impossible pour un habitant du quartier du 3/15, de la cité Pierrard, ou d'autres quartiers encore, de rejoindre directement la Mairie. Il faut encore aujourd'hui vivre l'aberration de passer par Lens, changer de ligne, pour enfin se retrouver en centre-ville de Méricourt. Bref, une liaison sud-nord in-



connue des bus Tadao ! Bonne nouvelle cependant : après plusieurs courriers demandant au SMT de revoir le tracé de ses lignes sur Méricourt, nous avons reçu un courrier de ce dernier, s'engageant à étudier la question. Il faudra pourtant patienter encore : si une nouvelle ligne est bien à l'étude, elle serait, toujours d'après ce courrier, fonctionnelle en septembre 2011. Mieux vaut tard que jamais ! Cependant le Maire est immédiatement réintervenu pour faire avancer la date de mise en service plus tôt dans l'année.



Nouveaux Citoyens Français

Médillés chez Renault

Il s'agit de MM. Philippe-Jean Fleury, Bruno Kasprzyk et Patrick Jarzynka. Ces trois Méricourtois ont reçu la Médaille du Travail (Promotion du 06 Novembre 2010) en présence de Sylvain Sergent, Conseiller Municipal, lui-même salarié de Renault Douai, Marc Lecubin, Maire Adjoint et de Rosanna Di Pasquale, Conseillère Municipale.



Dans la salle d'honneur de la sous-préfecture de Lens, Hakim AAKIKI, M. et Mme EL BOUNI, Mustapha KHOUJANE, Mohamed KOUDAD, Kamia MESSAOUDI et Mahieddine ZERF ont reçu la Nationalité française. Bienvenue à ces nouveaux citoyens français.

Un cri à Méricourt : LA FÊTE DE L'INDIGNATION

L'idée de cette fête, de ce concert exceptionnel, est née durant l'été 2010. Souvenons-nous qu'à cette période, sans doute afin de détourner l'attention des Français sur les véritables problèmes, Nicolas Sarkozy et son gouvernement annoncent des mesures anti-républicaines qui ont tristement touché la communauté «Roms» et les «gens du voyage». Une provocation de plus qui a outré, entre autres, un grand nombre de structures culturelles et artistiques de la région Nord – Pas-de-Calais, dont la Compagnie du Tire-laine, actuellement en résidence à Méricourt.



Après un premier concert à Lille, en septembre, il a été proposé à notre Municipalité de reconduire l'expérience. Il va sans dire que la proposition a retenu toute son attention, et notre Ville s'est engagée dans la démarche avec motivation. La mobilisation de nombreux bénévoles s'est enclenchée dès les premières heures afin de réussir l'événement. Et il ne fut ni long, ni difficile, de convaincre, par exemple, le Cirque Zavatta de prêter gracieusement son chapiteau pour accueillir ce concert, ni, autres exemples, de constater l'engouement participatif de Droit de Cité pour la participation technique, Culture Commune ou encore la Ville amie de Billy-Montigny et RBM, la vaillante radio locale. Rien ne fut facile : prévu un mercredi soir, dans cette période où la frilosité n'engage pas à des sorties nocturnes, la Fête de l'indignation a pourtant montré ces coups de colère, et d'indi-



gnation, qui réchauffent les citoyens généreux. Les groupes musicaux et artistes se succédant, tels que Taraf Dékalé, Gérard Blanchard, Arnaud Van Lancker Quartet, le Bal d'Areski, Gilles Defacque du Prato, ou encore les très Méricourtois de Kapela Wiosna, l'ambiance générale a vite tourné en manifestation responsable, sous les signes conjugués de la solidarité et de la fraternité.



EHPAD : Quelles ressources humaines ?

Retour sur la réunion publique avec l'AHNAC

Le 19 octobre dernier s'est tenue en mairie une réunion publique avec l'AHNAC. Cette rencontre avait pour objet de présenter le projet EHPAD de Méricourt, les perspectives d'emploi, les qualifications nécessaires...

Plus de 150 personnes ont répondu présentes à cette présentation, des personnes avides de trouver un emploi et très motivées pour intégrer une telle structure. De nombreuses questions ont été posées aux intervenants. L'AHNAC a de nouveau confirmé qu'un personnel qualifié est nécessaire à l'encadrement de personnes âgées et que les recrutements iront dans ce sens. Monsieur Le Maire a insisté sur le fait qu'il est encore temps de se former. L'EHPAD ouvrira le second semestre 2012, ce temps peut être mis à profit pour la formation. Benoît DECK, directeur de la Maison de L'emploi a souligné la nécessité de prendre contact au plus vite avec son référent Pôle Emploi, Mission Locale ou RSA (en fonction de sa situation sociale) pour une étude individuelle de son parcours. Les dés sont entre les mains de chacun.



Les postes à pourvoir

- 1 comptable
- 1 animateur
- 23 ASH (Agent des Services Hospitaliers)
- 36 ASD ou AMP (Aide Soignant Diplômé ou Aide Médico Psychologique)
- 1 psychologue
- 1 ergothérapeute
- 5 infirmiers

68 emplois à pourvoir

La formation d'Aide Soignant

- Retrait des dossiers : Janvier/Février 2011
- Clôture des inscriptions : mi-Février 2011
- Epreuve écrite d'admissibilité : fin Mars 2011
- Epreuve orale d'admission : Avril/Mai 2011
- Entrée en formation : Septembre 2011
- Fin de la formation : Juillet 2012

Etablissement dispensant la formation d'Aide Soignant

IFAS
Centre de réadaptation
Les Hautois
Place de la République
62590 OIGNIES
Tél. 03 21 79 79 82

D'autres organismes sont en capacité de dispenser cette formation. Il faut vous rapprocher de votre référent Pôle Emploi, Mission Locale ou RSA.



Dépôt des candidatures EPHAD

Mairie de Méricourt
Cabinet du Maire

Les candidatures seront ensuite transmises à l'AHNAC, porteur du projet.

AHNAC
Monsieur COURMONT
239, rue P. Robiaud BP 159
62253 Hénin Beaumont



Contrats Aidés : des espoirs envolés

Contrat aidé : Arrêt brutal d'une mesure sans aucun préavis !

Fin octobre, nous apprenons qu'il est dorénavant impossible de conclure des contrats aidés dans le secteur non marchand (collectivités et associations). Ceux-ci sont suspendus jusqu'à la fin de l'année 2010. Seuls les renouvellements sont envisageables mais de manière limitée. Les publics concernés doivent respecter les nouveaux critères décidés par la direction générale de l'emploi et de la formation professionnelle et de plus, le taux de prise en charge est réduit à 70%.

Cette décision fait suite à une instruction ministérielle demandant au préfet de ne pas dépasser les enveloppes budgétaires attribuées.

Le département du Pas de Calais a déjà dépassé cette enveloppe. Cela s'explique notamment par les difficultés qui touchent la population de notre département et plus particulièrement notre bassin d'emploi. Aucun redéploiement de crédits entre région n'est envisagé au titre de la solidarité nationale. Cette décision a des conséquences graves pour notre population. Nous avons dû dire à 5 personnes que leur contrat prenait fin. Et hop, retour à la case recherche d'emploi sans préavis, sans préparation ! CUI signifie Contrat Unique d'Insertion. En quoi le «I» de «Insertion», a-t-il été appliqué ? Du jour au lendemain, on a congédié ces personnes sans accompagnement.

De plus, il est impossible pour la ville de procéder à la conclusion de nouveaux contrats. La force de travail des services techniques est ainsi amputée de 5 personnes au service de la population méricourtoise.



Contrat aidé : une immersion obligatoire en entreprise sans accompagnement

Et bien sûr, tout ceci n'est pas suffisant ! Vient maintenant se greffer une période d'immersion obligatoire pour les jeunes de moins de 26 ans.

Le principe de l'immersion en entreprise poursuit des objectifs louables. Il s'agit de permettre à des personnes en insertion d'acquérir une meilleure connaissance du milieu professionnel et de l'entreprise.

Le temps d'immersion est de 25% au maximum de la durée totale du contrat : soit minimum 1 semaine et maximum 1 mois et demi pour 6 mois de contrat.

Un contrat aidé peut avoir une durée maximale de 2 ans, renouvelable tous les 6 mois. Donc tous les 6 mois, il y a une nouvelle période d'immersion. La période d'immersion s'effectue à l'initiative de l'employeur (les collectivités ou associations) en accord avec le salarié. Cette immersion doit s'effectuer dans une entreprise en relation avec le projet professionnel de la

personne.

De réelles questions se posent sur ce dispositif ? Quelle mise en œuvre ?

Les entreprises vont-elles pouvoir accueillir tous les 6 mois des jeunes en entreprise, en plus des stagiaires école ? Généralement les jeunes étudiants ont bien du mal à trouver des entreprises et la ville restent souvent la dernière solution pour trouver une place ?

Qui va définir les projets professionnels des jeunes en contrat aidé ? Les employés communaux ?

C'est peut-être pas leur métier !

Qui va accompagner les jeunes ? Une période en entreprise, oui, mais pour quoi faire ? Qui va prendre le relais ensuite ? Qui va confirmer un projet professionnel ? Qui va mettre en place un projet de formation ?

Quand va-t-on réellement se donner les moyens d'une réelle insertion et non du saupoudrage de mesures sans aucun suivi ni moyen ? Car qui est au milieu de ce marasme ? LES JEUNES.

Bienvenue aux nouveaux arrivants



Eh oui ! Méricourt est une des rarissimes villes de la région à voir sa population augmenter. On s'en félicitera. Voilà le résultat d'une politique qui allie la construction immobilière à un haut niveau d'exigence... tout en préservant une qualité de vie typiquement méricourtoise.

Alors, pour préserver cette qualité de vie, et respecter notre tradition d'hospitalité et d'accueil, une réception sympathique s'est déroulée à l'intention des nouveaux arrivants dans notre Ville. Fraîchement installées, ces familles ont pu visiter les principales structures et chantiers méricourtois avant de regarder un film de présentation autour d'un petit cocktail de bienvenue. L'expérience a vivement intéressé ces nouveaux Méricourtois, heureux de l'attention particulière déployée par la Municipalité à leurs égards. À un point tel que ce genre de réception sera reconduit régulièrement pour tous ceux qui auront, à l'avenir, le bon goût de s'installer parmi nous.

LE RSA OU UN TOUR DE PASSE-PASSE ?

A-t-on vraiment voulu aider les travailleurs pauvres ?

La loi instaurant le RSA poursuivait 4 grands objectifs :

- 1) Compléter les revenus du travail
 - 2) Encourager l'activité professionnelle
 - 3) Lutter contre l'exclusion
 - 4) Simplifier les minima sociaux
- Gagne-t-on plus en cumulant RSA et Activité ? Attardons-nous sur 3 mesures.

Le RSA et la Prime Pour l'Emploi : une prime amputée

Le RSA ne supprime pas la PPE mais le montant du RSA versé en complément du revenu d'activité est déduit de la PPE. Ce que les membres d'un foyer ont perçu en plus au titre du RSA «Activité» viendra en moins du montant de la prime pour l'emploi. Vous avez le droit à une prime pour l'emploi de 1000 euros. Vous avez perçu 500 euros de RSA «Activité». Alors vous ne toucherez que 500 euros de prime pour l'emploi.

Le RSA et l'impôt : retour au régime de droit commun

Le RSA «socle» (ancien RMI) est exonéré d'impôt sur le revenu. Seul le montant correspondant au RSA «Activité», somme versée en complément d'une activité professionnelle est à déclarer sur la feuille d'imposition. Les personnes au RSA «activité», qui cumulent un revenu professionnel et le RSA sont imposées au titre de l'impôt sur le revenu, de la taxe d'habitation, de la redevance audiovisuelle sur la base de leur revenu contre l'ensemble des contribuables. Les bénéficiaires du RSA entrent dans le régime de droit commun. La loi généralisant le RSA privilégie une logique de revenus à une logique de statut.

Le RSA et les jeunes : des conditions d'obtention très restrictives

Le RSA a été étendu depuis le mois de septembre au moins de 25 ans. Il a pour objectif d'aider les jeunes sans activité mais qui ont exercé une activité professionnelle au préalable. Les conditions d'éligibilité sont les mêmes



que pour le RSA généralisé hormis les conditions d'activité. Il faut pouvoir justifier de 2 ans d'activité à équivalent taux plein au cours des 3 dernières années qui précèdent la demande, soit 3 214 heures d'activité. 6 millions de jeunes de moins de 25 ans ne peuvent prétendre à aucune aide sociale. Les jeunes sont les premières victimes de la crise et du chô-

mage. 23 % des jeunes actifs de 15 à 24 ans sont sans emploi au 1er semestre 2010. Combien de jeunes seront concernés par le RSA Jeune étant donné ces conditions drastiques d'obtention?

On semble être très loin d'une politique d'ampleur pour les moins de 25 ans annoncée dans le plan «Agir pour la jeunesse».

Cancer du sein : Parlons-en !

11 000 femmes décèdent chaque année du cancer du sein, alors qu'un cancer dépisté suffisamment tôt est guérissable à 90%. Ce dépistage est gratuit pour les femmes de plus de 50 ans. Trop peu de femmes effectuent ce dépistage, pourtant essentiel ! Ainsi la ville de Méricourt effectue une cam-



pagne de sensibilisation à la prévention du cancer du sein par le biais d'une enquête, dans un premier temps, du 15 janvier au 15 février 2011. Ce questionnaire sera à votre disposition chez les pharmaciens, les laboratoires, les médecins et dans les salons de coiffure. Et oui, les salons de coiffure, cet espace féminin où l'on prend le temps de discuter et pourquoi pas de choses sérieuses et sans tabous?

Il est important de se mobiliser pour faire reculer cette maladie, une femme sur 8 est concernée. Répondez nombreux à ce questionnaire, effectuez nombreuses le dépistage.

«Ce n'est pas parce que vous ne sentez rien, que vous n'avez rien» (slogan de la campagne de prévention 2010).

LES PERMANENCES DU CENTRE SOCIAL : un réel service de proximité

De nombreuses permanences existent au Centre Social Max-Pol Fouchet. C'est une volonté forte de l'équipe municipale que d'offrir ces services à la population dans son lieu de vie sans qu'elle ait besoin de se déplacer. Il s'agit de rendre accessible à tous, un grand nombre de services. Des permanences de qualité pour répondre à vos questions, démêler une situation indéliquate, agir rapidement...

2 nouvelles permanences rejoignent cette année le centre social, 2 permanences d'aide à domicile : l'ASSAD et LDS.

Permanences au Centre Social Max-Pol Fouchet

Caisse Régionale Minière

- ♦ Mme RUFFIN, Assistante sociale
Mardi de 10H00 à 11H30
Tél. 03 21 08 88 33

Caisse Primaire d'Assurance Maladie

- ♦ Mme LHERBIER
Vendredi de 9H00 à 12H00
Tél. 08 20 90 41 94

Caisse d'Allocations Familiales

- ♦ Permanence administrative
1er et 3ème vendredi de 13H30 à 16H30
Tél. 03 21 13 55 20

Association Tutélaire du Pas-de-Calais

- ♦ Mme LAUDE
2ème et 4ème jeudi de 15H00 à 17H00
Tél. 03 21 63 74 74

Notaire

- ♦ M. AVINEE
1er lundi de 10H à 11H
Tél. 03 21 73 70 11

Conciliateur de Justice

- ♦ M. DUQUESNES
1er mardi de 9H30 à 12H00
Tél. 06 84 34 43 28

Associations de services aux personnes à domicile

Accueil et informations destinés aux personnes bénéficiaires des prestations (personnes âgées handicapées...), à leurs familles et salariés de l'association.

- ♦ LDS
Mme VALEMBOIS,
Responsable de secteur
2ème lundi de 9H00 à 11H00
- ♦ ASSAD
Mme PERNISEK,
Cadre de secteur
3ème Mardi de 14H00 à 16H00

Uniquement sur Rendez-vous

Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail

- ♦ Mme BRAURE CUVELIER,
Assistante sociale
2ème et 4ème mardi de 14H00 à 16H00
Tél. 03 21 22 96 79

Maison Départementale des Solidarités

- Sur Rendez-vous au 03 21 13 61 30
- ♦ Assistante sociale
Jeudi de 9H00 à 11H00

PMI

- ♦ Puéricultrice
1er lundi de 14H00 à 16H00
3ème mercredi de 9H00 à 10H30
- ♦ Mme LEDUN, Psychologue
1 fois par mois sur RDV

Médecine scolaire

- ♦ M. Dr CALMET, Médecin scolaire
- ♦ Mme JURAGA, Secrétaire
Jeudi de 15H00 à 17H00
Vendredi de 13H30 à 16H30

Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation

- ♦ Melle SADOWSKI
SPIP du Pas-de-Calais
1er et 3ème mardi de 14H à 17H

Ecrivain Public

Vous aide gratuitement à rédiger vos courriers, lettre de motivation, cv...
Pour prendre rendez-vous :
Tél. 03 21 74 65 40

Autres Permanences sur Méricourt

Maison Départementale des Solidarités

- Sur Rendez-vous au 03 21 13 61 30
- Permanences Sociales**
- ♦ Salle Edith Piaf, Résidence Marcel Cerdan
Assistante sociale : Mardi de 14H00 à 16H00
- ♦ Côté Parents, 34 Place Jean Jaurès (ancien SEJEP)
Assistante sociale : Mardi de 9H00 à 11H00

Consultations PMI

- ♦ Dispensaire, Rue Edmond Audran
2ème et 4ème mardi de 14H00 à 16H00
- ♦ Dispensaire, Rue Jussieu
Jeudi de 14H00 à 16H00

Pas-de-Calais Habitat

- ♦ CCAS Berthe Warret
- Mme GALUZZO, Conseillère Sociale
2ème Mardi de 9H00 à 12H00

UNE TRAME VERTE POUR AMÉLIORER LA QUALITÉ DE VIE EN VILLE

Une «coulée verte» dont l'aménagement sera cohérent avec notre futur éco-quartier

Plus de 200 ans d'industrialisation minière ont laissé des empreintes profondes dans le paysage. Longtemps contre-exemple du Développement Durable, l'ex Bassin Minier s'est inscrit dans un combat qui n'est pas nouveau: celui de «l'après-mine» en s'appuyant sur un outil précieux : la Mission Bassin Minier, créée en 1998. La Région Nord-Pas-de-Calais est pourtant la première à avoir cartographié sa Trame Verte, véritable «poumon vert» au cœur de l'urbanisation.

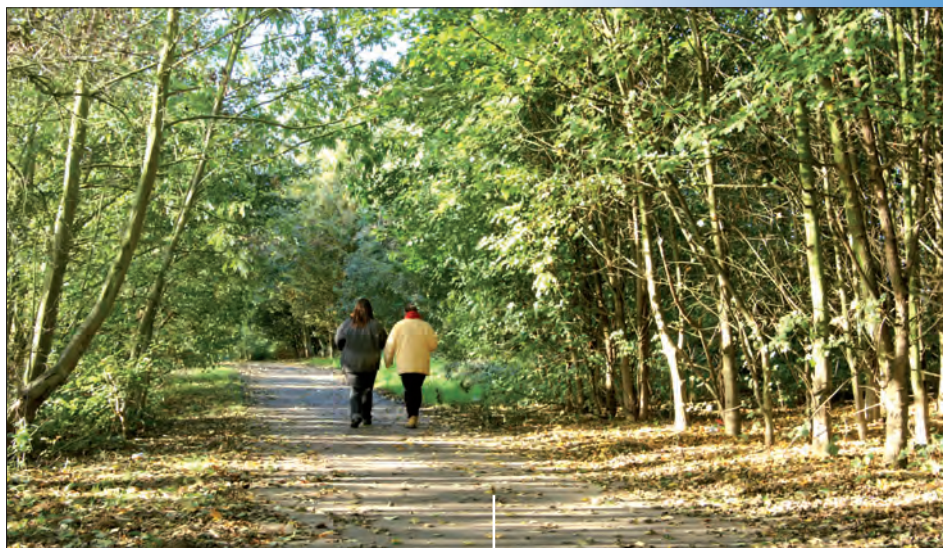
Une aventure qui commence en 1996 pour la CommunAupole

La démarche Trame Verte vit le jour il y a plus de 30 ans dans le Nord-Pas-de-Calais. Elle entrait dans le cadre d'une politique d'organisation de l'espace, visant à réduire l'urbanisation désordonnée, à valoriser les traces d'une activité industrielle stigmatisante, à protéger les espaces d'intérêt écologique. La CommunAupole de Lens-Liévin (à l'époque District) s'est lancée quant à elle dans l'aventure Trame Verte en 1996.

Une Trame Verte pour des balades sécurisées tout en préservant les milieux naturels

La Trame Verte correspond à un réseau plus ou moins physiquement connecté d'espaces verts, souvent structurés autour de chemins de randonnée ou de promenade. L'idée est de relier entre eux les voies, sentiers... des différentes communes pour créer un itinéraire continu et sécurisé propice à la marche à pied et au vélo. Un cadre de vie privilégié pour partir à la découverte de notre patrimoine «nature».

La Trame Verte permet



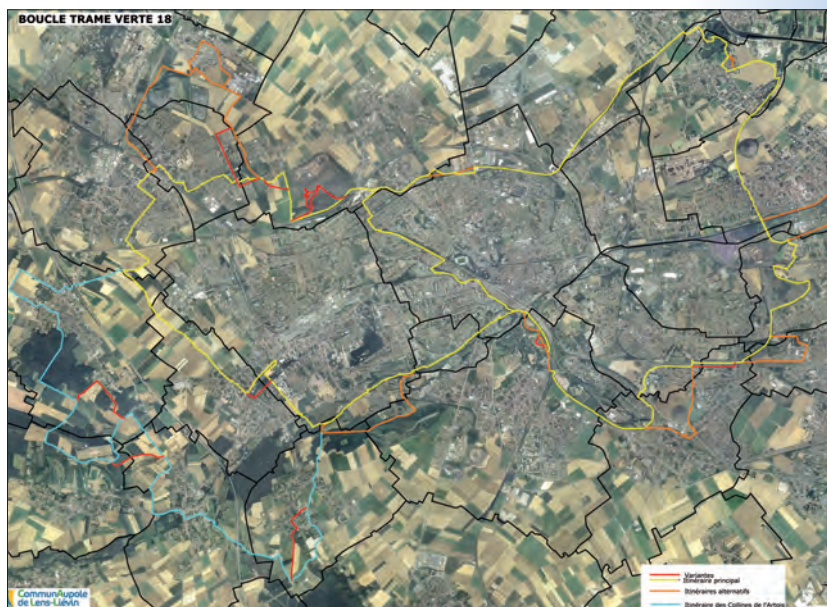
aussi de reconquérir et préserver les milieux naturels. En effet, en créant des chemins écologiques, cette dernière facilite leur colonisation par des espèces végétales et animales là où elles avaient disparues. Tout cela contribue non seulement à améliorer la qualité de vie en ville mais aussi au développement des loisirs et du tourisme.

L'aménagement de la boucle 18 : un enjeu pour notre futur éco-quartier

La boucle 18 de la Trame Verte, qui concerne Méricourt, fait partie des 25

circuits identifiés dans l'ensemble du Bassin Minier. La CommunAupole a lancé une étude pour aménager cette «coulée verte» qui viendra traverser notre futur éco-quartier. La Trame Verte remplira alors plusieurs fonctions :

- ♦ elle sera un lieu de jonction entre la médiathèque et les logements en favorisant une végétation pas forcément uniforme : parfois maîtrisée, parfois plus naturelle.
- ♦ Elle se vaudra ludique et pédagogique: la trame est colorée, changeante au fil des saisons.
- ♦ Elle constituera un espace de respiration au sein du futur quartier, mais aussi de la commune.
- ♦ Elle répondra enfin à une démarche de quartier durable.



En tant que Vice Président en charge du Cadre de Vie, de la Trame Verte et Bleue au sein de la Communauté d'Agglomération, notre Maire est particulièrement attentif à cet enjeu de Développement Durable.

HOCKEY EN SALLE :

Tous à vos crosses !

La discipline a fait ses premiers pas en 2006 avec la création du Hockey Club. Pour ses débuts, l'association enregistrait une dizaine de licenciés. L'objectif était alors de faire connaître la discipline.

Un objectif toujours d'actualité pour Isabelle Coupet, qui a repris la présidence du club en juin 2008. Pour cette nouvelle saison, les effectifs s'avèrent être encore un peu faible pour former des équipes et s'inscrire en championnat, alors la quinzaine d'enfants (6 à 12 ans) participe à des plateaux regroupant une petite dizaine de clubs, «*Les jeunes bénéficient d'ateliers techniques pour*

appréhender la crosse, la balle et connaître les règles du jeu. Au cours des matchs qui suivent, ils mettent en pratique tous ces bons



conseils» explique la présidente. En attendant, la possibilité d'évoluer en championnat, les joueurs s'entraînent assidument avec Laurent Lamblin, entraîneur bénévole et agent de développement de la ligue de hockey Nord-Pas-de-Calais. Côté adultes, une nouvelle section s'est ouverte et une équipe seniors débute en championnat au mois de janvier.

Aujourd'hui, la présidente n'a qu'une idée en tête; développer le club et lui impulser une certaine dynamique. Avec Monique Tardif la trésorière et

David Vanthorre le secrétaire, Isabelle Coupet souhaite avant tout faire connaître le club et la discipline. «*Nous accueillerons à Méricourt le championnat adulte «régionale 2» le 6 février 2011. Mais avant cela, nous organisons un plateau à Ladoumègue pour les 6 à 12 ans des clubs de l'Artois, le samedi 22 janvier de 10 à 12 heures»* affirme t-

elle. «*Et puis les portes du club sont ouvertes à tous, filles et garçons à partir de 6 ans»*. Pour découvrir le hockey, deux séances gratuites sont proposées. Les personnes souhaitant ensuite s'inscrire devront fournir un certificat médical et s'acquitter d'une cotisation annuelle de 50 € (tickets loisirs de la CAF acceptés). Une crosse leur sera offerte à l'inscription.

Hockey Club de Méricourt : Entraînements à l'espace sportif Jules Ladoumègue avenue Jeannette Prin le mardi de 17h.30 à 18h.30 (6 à 14 ans) et de 18h30 à 19h30 (plus de 14 ans et adultes). Renseignements au 06 21 42 37 23 ou au 06 61 49 01 84.

Full-contact : 4 vainqueurs de la Coupe de France

Début octobre, six licenciés du Boxing Team de Méricourt étaient à Melun pour la coupe de France de full-contact light (7/16 ans).

Une belle prestation pour le club local qui enregistre quatre vainqueurs de la coupe de France dans leurs catégories respectives. Il s'agit de Thomas Vêjux, Benjamin,

Thomas et Emilie Jacquart. Une satisfaction pour leur entraîneur et président du club depuis 2008, Jean-Georges Vêjux, «*Je suis fier de mes élèves et je constate que le travail paye. J'espère qu'ils iront plus loin*». Autre fierté pour le président, mais aussi pour le père qu'il est, lorsque son fils Thomas Vêjux, qui évolue chez les cadets en moins de 80 kg, participe au stage de sélection pour les championnats d'Europe qui devaient se dérouler fin novembre en Grèce. Mais la déception fut grande lorsque tous les deux apprennent que ces championnats sont réservés aux seniors. Thomas n'a que 15 ans, il lui faudra encore patienter. «*Il a commencé la boxe avec moi*» raconte Jean-Georges Vêjux. «*J'allais m'entraîner seul dans les salles de boxe et mon fils m'accompagnait de temps en temps. C'est comme ça qu'il a découvert la boxe. Il avait 7 ans*». Depuis Thomas a fait son chemin et deux ans



Jean-Georges Vêjux (au centre) Thomas Vêjux (à droite) et Joey Martin, un autre champion du club, qui a gagné à l'unanimité son match de gala à Roubaix en senior moins de 67 kg.



Les participants de la coupe de France: Thomas Vêjux (debout) et de g. à droite Florian Kaczmarek, Thomas, Emilie et Benjamin Jacquart.

plus tard il devient champion régional et champion de France en full-contact. Depuis il est devenu trois fois champion de France et deux fois vainqueur de la coupe de France. En six saisons, le jeune boxeur enregistre seulement quatre défaites sur une soixantaine de combats. Un beau palmarès pour Thomas qui a effectué en novembre son premier pré-combat où tous les coups sont appuyés sauf au visage. Une nouvelle étape sportive qui s'ouvre.

Départementaux de Tennis de Table

L'ASTT (association sportive de tennis de table) a accueilli les championnats départementaux de tennis de table individuels UFOLEP B le dernier dimanche de novembre. Deux cent vingt cinq joueurs se sont disputés les titres dans les différentes catégories.



Le club local a déjà organisé à plusieurs reprises cette compétition départementale UFOLEP. Mais pour Sébastien Joly, c'était une première en tant que président du club depuis juin dernier (lire page 16). *«C'est tout une organisation. Avec les membres du club, nous avons installé les tables pour ces critères individuels»* expliquait Sébastien Joly. *«Nous accueillons près de 230 joueurs qui s'affrontent par catégories d'âges. Le premier tour se joue sous forme de poules avant d'amorcer les 8^è de finale et ainsi de suite jusqu'aux finales».*

Pour ce rendez-vous départemental, 28 licenciés locaux s'étaient inscrits. Au terme de la compétition, les résultats méricourtois s'annonçaient brillants avec 16 joueurs ayant obtenu leur qualification pour les régionaux qui se dérouleront en mars à Salomé dans le Nord.

Trois licenciés ont conservé leur titre



de champion départemental, il s'agit d'Antoine Douchy en messieurs, Timothée Maquinghen chez les cadets et Michel De Smet en vétéran 3. A noter également les podiums de Jean-Claude Joly qui monte sur la deuxième marche et les 3^e place de Bernard Sady en vétéran 3 et Anne-Charlotte Fristot chez les dames.

Toute l'activité du club et les résultats sur: asttmericourt.fr

Le Service Municipal des Sports au service de tous les Méricourtois

Avec sept salles réparties sur près de 6000 mètres carrés à l'espace sportif Jules Ladoumègue, le service municipal des sports propose une multitude d'activités pour tous. De quoi s'épanouir par le sport pour toutes les générations.

Avec les années et sous l'impulsion de Guy Derisbourg, adjoint au maire, le service municipal des sports a développé ses activités avec l'ambition de répondre aux attentes d'une population désireuse de pratiquer une discipline sportive. Avec près de 300 adhérents inscrits, le service municipal, dirigé par Christophe Talaga, anime bon nombre de séances habituelles et diversifiées. Pour cette nouvelle saison, quelques nouveautés

sont venues compléter le panel avec tout d'abord une activité destinée aux enfants âgés de 18 mois à 3 ans : le baby parents. Comme son



nom l'indique, les mamans et les papas accompagnent et encadrent leurs chérubins au fil des ateliers ludiques dirigés par l'équipe d'animation. Johann Portner est venu renforcer l'équipe formée par Thérèse Dannay et Charlotte Pitou, les monitrices sportives municipales. Le groupe développe un cours nouveau fit'stretching adultes et un autre de bi-king. De nouveaux créneaux se sont aussi ouverts en direction des clubs sportifs pour proposer de la préparation physique généralisée axée sur l'endurance, la musculation..., et sans

rapport direct avec la discipline de chacun. La municipalité propose aussi ses services aux écoles, pour les cours élémentaires 1^{ère} et 2^e année avec du sport d'opposition et de la pétéca et de l'escalade et du Kin Ball pour les cours moyens 1^{ère} et 2^e année. Un cours d'escalade est apparu pour les 10 ans et plus le mercredi soir. La saison 2010/2011 s'inscrit donc avec de nombreuses nouveautés,

mais le service municipal des sports continue de proposer des activités sportives pour les enfants, des cours de fitness douceur, stretching, du fitness total, de l'ATF stretching, du body work, de la course à pied..., sans oublier les stages multisports (projet d'un stage découverte activités pleine nature pour les 8/12 ans à Pâques 2011), le parcours du coeur, les foulées de l'avenir, la fête du sport etc. Une multitude d'activités au service de tous les Méricourtois.

Service municipal des sports: Espace sportif Jules Ladoumègue, avenue Jeannette Prin.
Renseignements au 03 21 74 32 77.



LE 3/15 : UN QUARTIER INTERCOMMUNAL

avec de fortes potentialités

Le Président de la Région, Daniel PERCHERON, en visite sur le site, s'est déclaré favorable à la requalification de la Halte SNCF.



Lors des Assises Locales, de nombreux habitants du quartier du 3/15 nous ont exprimé leur sentiment de ne pas appartenir à Méricourt. En effet, ce quartier est souvent perçu comme « loin de tout », en grande partie à cause de la halte SNCF qui constitue une coupure urbaine avec le reste de la ville. Pourtant, avec l'arrivée du tramway notamment, le quartier va profondément se développer. Consciente de ces enjeux d'avenir, la Municipalité a engagé une réflexion sur la poursuite de sa requalification, incluant la réhabilitation de la halte SNCF. En parallèle s'amorce une bataille pour la recherche de financements.

Le contexte : une halte SNCF qui coupe un quartier en pleine restructuration

Le quartier du 3/15 illustre la problématique des communes de l'ex Bassin Minier dont l'urbanisme était pensé autour des puits de mines. Coincé entre la ligne de chemin de fer et l'ex RN 43, ce quartier qui se situe sur Sallaumines et Méricourt est éloigné de leurs centres ville. Son enclavement est encore renforcé par la halte SNCF difficile d'accès et peu sécurisée, qui constitue un « goulet d'étranglement ». A cela ajoutons la faible desserte en transport, contre laquelle nous luttons, et il n'en faut pas moins pour alimenter le sentiment d'un quartier replié sur lui-même. Des efforts importants ont été entrepris pour améliorer l'image du quartier: la construction de nouveaux logements, le parcours du rescapé ou bien encore l'acquisition en 2007 (pour l'euro symbolique) des terrains des anciennes Cokes de Drocourt. Cette dynamique avait pu être enclenchée grâce à des crédits d'Etat qui aujourd'hui n'existent plus. Restent donc à valoriser prioritairement la halte SNCF et le terrain très important à l'Est de l'Avenue Sikorski pour lequel la ville s'est portée candidate afin d'accueillir la future zone technique du tramway.

Le devenir de la halte et de son environnement : des enjeux à la fois communaux et intercommunaux

Lors de sa visite, Daniel Percheron, Président du Conseil Régional, a validé le principe de la création d'une vraie gare à Méricourt qui réunirait notre halte et celle de Sallaumines (accord officialisé par les deux Maires).

La réalisation d'un projet d'une telle ampleur ne relève pas de la seule compétence communale. C'est pourquoi un groupe de travail a été mis en place. Ce dernier est composé de précieux partenaires comme la Région, la SNCF, le Syndicat Mixte des Transports, Réseaux Ferrés de France, la CommunAupole, EURALENS... L'urgence est la problématique de la halte pour en faire ensuite un pôle structurant de dimension intercommunale avec l'arrivée du tramway, du Louvre ... La halte risque alors d'être plus fréquentée si à cela on ajoute les importants projets communaux qui vont attirer de nouveaux voyageurs (éco-quartier, EHPAD ...), la fusion des deux haltes qui va accélérer la vitesse des trains vers Lille, l'augmentation du prix de l'essence, la saturation de l'axe autoroutier ...



Mais au delà des enjeux en terme de développement des transports et de Développement Durable, ce sont aussi des ambitions sociales sont visées par l'équipe municipale. Il faut permettre à nos étudiants de se rendre plus facilement vers la Métropole, faciliter le déplacement des demandeurs d'emploi, permettre aux habitants du quartier d'être plus mobiles ... Une chose est sûre, si les aides financières sont au rendez-vous (700 000 euros sont disponibles à la Région), le quartier du 3/15 ne ratera pas le train de l'avenir!





L'INTERVENTION DES POMPIERS :

Un effort financier important de la CommunAupole pour un service rendu à la population qui n'a pas de prix !

En termes de vies sauvées, de victimes secourues, de biens préservés, nul doute que l'action des services d'incendie et de secours n'a pas de prix. Pourtant ce service rendu à la population a coûté en 2010 à la CommunAupole de Lens-Liévin (CALL) 6 090 900 euros qui, rapportés à la population de Méricourt, représente un effort financier de presque 298 000 euros.

Les services d'incendie et de secours: une compétence historiquement partagée

Compétence historiquement partagée et confirmée par la loi du 13 août 2004 de modernisation de la sécurité civile, le financement des services d'incendie et de secours est assuré majoritairement par les Collectivités Territoriales (en moyenne 45% pour les Départements et 55% pour les Communes et Etablissement Publics de Coopération Intercommunale). Mais avec la loi du 3 mai 1996, a été mise en place la politique publique de départementalisation qui consiste à regrouper dans un établissement public départemental (SDIS) ces services qui dépendaient jusqu'alors des communes et structures intercommunales.

Suite à cette départementalisation, la CALL a créé le CIPALL (Centre d'Intervention des Pompiers de d'Agglomération de Lens-Liévin) le 1er janvier 2006.



Le CIPALL: une complémentarité avec le SDIS, un coût supplémentaire pour la CALL pour un meilleur service rendu à la population

Le CIPALL a été décidé par les élus de la CommunAupole qui craignaient de voir disparaître nos Centres de Première Intervention (CPI) alors que les pompiers volontaires avaient clairement un rôle à jouer dans nos communes. C'est ainsi qu'en décembre 2005 une convention a été signée entre la CALL et le SDIS 62, actant la création d'un corps communautaire de sapeurs-pompiers volontaires. Ce dernier apporte à la population un service de proximité qui ne pouvait plus être pris en charge par le SDIS. Ainsi le CIPALL intervient sur des missions à caractère non urgent: fuites d'eau,

destruction de nids de guêpes, chutes d'arbres sur la voie publique ... Le CIPALL a permis de maintenir les 10 casernes réparties sur les communes de la CALL.

Lors de la création du CIPALL, la CommunAupole a consacré environ 300 000 euros à l'achat de matériel. S'agissant du coût annuel de fonctionnement, il s'élève en moyenne à 460 000 euros.

Des chiffres qu'il paraît important de communiquer mais n'en retenir que 2 seulement:

- **le 18 (SDIS): incendie et assistance aux blessés**
- **0 800 62 18 18 (CIPALL): interventions sans caractère vital.**

Derrière ces numéros: des hommes et des femmes dont MNV tient à saluer l'altruisme, le dévouement et l'extrême efficacité.



TENNIS DE TABLE :

Sébastien Joly, un jeune président plein d'ambition pour son club

Depuis juin, Sébastien Joly est le nouveau président de l'ASTT (association sportive de tennis de table). Ce jeune infirmier hospitalier possède déjà une belle carte de visite. Il œuvre bénévolement pour le tennis de table au niveau local, en UFOLEP et sur le secteur de Lens-Béthune-Auchel.

Avant le tennis de table, il a cherché sa voie au basket, au tir à l'arc. «J'ai même essayé la musique. Mais finalement j'ai choisi le tennis de table. Une discipline individuelle qui collait mieux à mes attentes» raconte Sébastien qui, à 16 ans, fait ses débuts à l'amicale du 11/19 de Lens. Une association proche du foyer familial. «C'était aussi le côté pratique». Avec l'amicale de Lens, il se déplace en championnat et rencontre d'autres équipes, dont celle de Méricourt. «Le club de Méricourt allait mieux me convenir pour évoluer dans la pratique. En 2001, le permis de conduire en poche, j'ai intégré le club méricourtois. J'ai aussi amélioré mon classement puisque de 65, je suis passé à 55». Trois années plus tard, le jeune homme décide de s'investir et accepte de gérer les classements de la 4e division du secteur de Lens. Son travail est reconnu et il se verra attribuer le diplôme de reconnaissance UFOLEP en 2006. Mais Sébastien ne s'arrêtera pas en si bon chemin et son envie d'apporter son aide le pousse à s'impliquer davantage. «Je suis devenu responsable du classement des jeunes du secteur de Lens de 2006 à 2008. Je me suis occupé des récompenses et des médailles pour le tennis de table UFOLEP. Et cette année, je suis responsable de la division de Promotion Honneur en sachant que depuis 2007, je suis aussi secrétaire du secteur Lens-Béthune-Auchel».

Sébastien, c'est aussi le webmaster du site du club qu'il a créé en 2002. «Au départ, c'était une interface avec l'essentiel des infos. Passé en phase évolutive depuis 3 ans, nous enregistrons aujourd'hui plus de 21000 visiteurs sur notre site qui respecte les normes internet avec shoutbox, forum, photos, vidéos, évolution du



classement, résultats instantanés...». Malgré toute cette énergie bénévole dépensée, Sébastien trouve quand même le temps de sortir sa raquette et de s'entraîner pour participer aux championnats et compétitions. «Mon jeu est basé sur un instinct défensif et c'est certainement cela qui m'a empêché d'accéder au niveau national. Les portes se sont refermées aux régionaux» avoue le jeune président qui, malgré un planning chargé, a de nombreux projets en tête pour dynamiser et développer le club évoluant en UFOLEP et qui enregistre actuellement 56 licenciés. «Avec le bureau qui m'entoure, nous avons l'ambition de faire venir des jeunes. D'ailleurs la campagne de communication que nous avons menée fin août et notre présence sur la fête du sport ont porté leurs fruits. Quatre jeunes ont intégré les rangs des débutants» poursuit Sébastien. Et pour ces débutants découvrant la compétition, le club participe aux journées jeunes où les débutants, venant de différents clubs du secteur, s'affrontent entre eux sous forme de tournoi. «La prochaine a lieu à Méricourt le 30 octobre. Les jeunes,

c'est l'avenir. Il faut leur donner goût au sport».

Pour lui, les formations sont importantes. «Les licenciés peuvent bénéficier de formations de dirigeants, de trésorier, d'entraîneurs etc. Ce sont des formations financées par l'UFOLEP, le CDOS (comité départemental olympique et sportif) ou le CROS (comité régional olympique et sportif)». Côté sportif, Sébastien porte de bons espoirs sur les équipes premières pour se maintenir (deux en excellence et deux en Honneur) ainsi que sur les deux qui évoluent en 2e division et en PH. «Et j'espère que nous aurons encore de nombreux jeunes et seniors qui se qualifieront pour les nationaux».

Enfin, Sébastien aime les défis et espère relever, avec le club, celui d'organiser en 2012, les nationaux de tennis de table à Méricourt. «Il ne manque plus que l'accord de l'UFOLEP national».

ASTT Méricourt : salle Raoul Briquet, parc Léandre Létouart. Ouvertures pour les enfants le mercredi de 16h30 à 17h45 et pour les adultes le mardi de 18h00 à 21h00, jeudi de 18h30 à 21h30, vendredi de 18h00 à 21h00 et samedi de 14h00 à 17h30. Renseignements au 03 21 78 54 99. Site : asttmericourt.fr

VIRADE DE L'ESPOIR :

VIE ASSOCIATIVE

20 540 euros pour l'association «Vaincre la Mucoviscidose»

La virade de l'espoir 2010, organisée par le comité départemental de lutte et de soutien contre la mucoviscidose, a rapporté 20 540 euros qui ont été remis à l'association « vaincre la mucoviscidose ».

Marcel Humez, président du comité départemental a remercié tous les participants de cette grande action de solidarité. *«Oui, vous méritez bien le titre de viradeur, car sans votre soutien à tous, il nous aurait été très difficile d'assurer notre mission et d'organiser la virade de l'espoir qui s'est déroulée dans un contexte économique difficile. Ce qui permet d'en mesurer d'autant plus le résultat»*. Un moment fort de l'action nationale qui



Madame et Monsieur Philippe Thomas, heureux gagnants de la tombola au profit de la recherche pour lutter contre la mucoviscidose, ont reçu un superbe VTT des mains du président du comité départemental.

permet de continuer le grand combat engagé dans toute la France depuis 1965. *«A l'époque, les enfants atteints par cette maladie génétique avaient une moyenne de vie de quelques années. Aujourd'hui elle est évaluée à 47 ans»* soulignait encore Marcel Humez qui sait qu'il reste encore beaucoup à faire pour gagner ce combat sur la vie. *«Vous nous aidez à briser le mur du silence pour faire connaître cette maladie génétique et à continuer le combat. Vous apportez un dynamisme supplémentaire à notre comité départemental»* affirmait

le président en remerciant tous les participants, les partenaires, les bénévoles, les donateurs de cette grande action de solidarité et son équipe qui l'entoure au sein du comité départemental. *«Merci à tous, vous êtes formidables !»*.

«Formidables, oui» reprenait Bernard Baude. *«Car solliciter les gens en temps de crise, ce n'est pas aussi simple»*. Et notre maire tirait un coup de chapeau sur l'effort bénévole et militant de personnes qui s'investissent à l'image de Méricourt, une ville solidaire.

FÊTE DE LA SAINTE BARBE

Le 5 Décembre, les anciens mineurs, les pompiers, les élus et la population se sont recueillis au rond-point des droits des enfants pour célébrer la Sainte-Barbe.

Près de la réplique du chevalet du 4/5, l'entrée de la galerie et cette imposante lampe de mineur symbolisant la mine, des gerbes ont été déposées à la mémoire des mineurs disparus par les anciens mineurs et la municipalité.

La Sainte-Barbe étant aussi la patronne des pompiers, ces derniers se sont associés à la cérémonie. Notre



maire, Bernard Baude, a salué le courage et la solidarité des mineurs qui travaillaient à des centaines de mètres sous terre. Courage et solidarité que



l'on retrouve aussi chez les sapeurs-pompiers volontaires pour porter secours aux citoyens.

Soirée témoignages et tranches de vie partagées

Après la fête de l'indignation sous le chapiteau du cirque d'Achille Zavatta et le spectacle des Sans-papiers avec le théâtre de l'Opprimé, c'est une soirée témoignages de Méricourtois qui a mis fin à la quinzaine de la solidarité.



La salle polyvalente Pasteur avait fait le plein malgré la neige de ce début décembre pour cette soirée spéciale avec l'envie de partager des tranches de vie de Méricourtois issus de l'immigration. Après la projection d'une série de portraits (polonais, marocain, algérien, thaïlandais, italien...), des sans-papiers présents dans la salle, se sont exprimés sur leur quotidien. Et pour lancer le débat, Alain Durand, ancien professeur d'histoire, a apporté quelques explications sur l'immigration en France depuis la seconde guerre mondiale. Sur les divers témoignages de chacun, le public s'est exprimé en évoquant une intégration des immigrés plus difficile aujourd'hui qu'avant. La soirée, qui se voulait être festive, s'est poursuivie en chansons et autour d'un repas du monde pour déguster les saveurs cu-



linaires thaïlandaise, vietnamienne, camerounaise ou marocaine. Cette quinzaine de la solidarité aura permis de développer plus de dignité, de citoyenneté et d'apporter surtout plus d'amitié et de bonheur.



Vous avez des projets socio-éducatifs en relation avec le sport ?

Vous ne savez pas où aller chercher des financements ?

Vous avez besoin d'une aide pour rédiger votre projet ?

La Municipalité, en collaboration avec Sports Insertion, est heureuse de vous convier à une réunion publique sur le double thème de : «Le rôle social du sport», «Les financements du Sport dans la région» qui aura lieu le mardi 4 janvier 2011 à 18h30 en Mairie (salle d'Honneur) . A cette occasion le guide des financements du sport vous sera distribué gratuitement. Il vous permettra de connaître les différents types de subventions mobilisables pour mener à bien vos projets. Vous pourrez également poser toutes vos questions aux représentants de l'association "Sports Insertion" qui seront présents pour vous conseiller et vous assister dans vos démarches.

Venez nombreux !!!

Pour plus d'information: contactez le service Projet de Ville-Territoires en Mairie (03.21.69.92.92).

Dix techniques de manipulation des consciences passées au crible

CITOYENS SOUS INFLUENCE

«**L**e danger d'attentats n'a jamais été aussi grand» a martelé le ministre de l'intérieur pendant les dernières semaines. Hum....on notera que, tout à fait par hasard, la contestation contre la réforme des retraites battait alors son plein. Même annonce aux Etats-Unis, alors que le Président Obama est aux prises avec une campagne électorale difficile. La peur deviendrait-elle un instrument de contrôle de l'opinion ? Au service de qui ? Ces techniques existent bel et bien. La peur n'est pas la seule. Quelques méthodes de modelage des consciences ont été démontées par un philosophe américain, Noam Schomsky. Parmi elles, faisons le tour de dix grandes recettes pour manipuler nos esprits. Afin de rester des citoyens vigilants, parce que «vaccinés» contre ces méthodes.

1/ La stratégie de la distraction

Elle consiste à détourner l'attention du public des problèmes importants et des mesures politiques décidées par les élites économiques, grâce à un déluge continu de distractions et d'informations insignifiantes. *«Garder l'attention du public distraite, loin des véritables problèmes sociaux, captivée par des sujets sans importance réelle. Garder le public occupé, sans aucun temps pour penser»* analyse Noam Chomsky. Pensons à éteindre la télé de temps à autre !

2/ Organiser des problèmes pour offrir des solutions

Cette méthode vise à ce que le public soit lui-même demandeur de la mesure qu'on veut lui faire accepter. Par exemple: laisser se développer la violence urbaine, organiser un climat de peur, afin que le public soit demandeur de lois sécuritaires au détriment de la liberté.

3/ Dégrader

Appliquer progressivement une mesure qui aurait été perçue comme inacceptable si elle avait été mise en œuvre en une seule fois. C'est de cette façon que le libéralisme sauvage a été imposé au monde du milieu des années 1980 à aujourd'hui. Chômage massif, précarité, flexibilité, délocalisations, salaires n'assurant plus une vie décente, protection sociale en recul, droit à la retraite mis en cause, autant de changements mis en œuvre sur une très longue période et qui auraient provoqué une révolution s'ils avaient été appliqués sur une échelle de temps plus courte.

4/ La stratégie du différé

Une autre façon de faire accepter une décision impopulaire est de la présenter comme «douloureuse mais nécessaire», en obtenant l'accord du public dans le présent pour une application dans le futur. (réforme des retraites de 1991, l'entrée en vigueur de l'euro, votée en 1995 pour une application en 2001) Il semble toujours plus facile d'accepter un sacrifice futur qu'un sacrifice immédiat. Cela laisse du temps au public pour s'habituer à l'idée du changement et l'accepter avec résignation lorsque le moment sera venu.



5/ S'adresser au public comme à des enfants en bas-âge

Selon Chomsky, plus on cherchera à tromper le citoyen, plus on adoptera un ton infantilisant. «*Si on s'adresse à une personne comme si elle était âgée de 12 ans, alors elle aura, avec une certaine probabilité, une réponse ou une réaction aussi influençable que celles d'une personne de 12 ans*». dénonce le philosophe.

6/ Faire appel à l'émotionnel plutôt qu'à la réflexion

Faire appel à l'émotionnel est une technique classique pour court-circuiter l'analyse rationnelle, et donc le sens critique des individus. De plus, l'utilisation du registre émotionnel permet d'ouvrir la porte d'accès à l'inconscient pour y implanter des idées, des désirs, des peurs, des pulsions... c'est ainsi que les médias sont régulièrement sollicités pour le jogging du président ou la promenade dominicale du premier ministre, en décontracté avec son épouse et son chien... et pendant ce temps là, la politique menée continue à être beaucoup moins sympathique !

7/ Maintenir le public dans l'ignorance et la bêtise

Faire en sorte que le public soit incapable de comprendre les technologies et les méthodes utilisées pour son contrôle et son esclavage. La qualité de l'éducation donnée aux classes modestes doit être la plus pauvre, de telle sorte que le fossé de l'ignorance qui isole les classes inférieures des classes supérieures soit et demeure incompréhensible par les classes «inférieures». Pas étonnant qu'on supprime des postes d'enseignants !

8/ Encourager le public à se complaire dans la médiocrité

Encourager le public à trouver «cool» le fait d'être bête, vulgaire, et inculte... le lecteur reconnaîtra sans peine des émissions de télévision que MNV n'aura pas la cruauté de citer nommément !

9/ Remplacer la révolte par la culpabilité

Faire croire à l'individu qu'il est seul responsable de son malheur, à cause de l'insuffisance de son intelligence, de ses capacités, ou de ses efforts. Ainsi, au lieu de se révolter contre le système économique, l'individu s'auto-dévalue et culpabilise, ce qui engendre un état dépressif dont l'un des effets est qu'il ne réagit, ni n'agit plus.

10/ Connaître les individus mieux qu'ils ne se connaissent eux-mêmes

Au cours des 50 dernières années, les progrès de la science (biologie, neurobiologie, psychologie appliquée) ont creusé un fossé croissant entre les connaissances du public et celles détenues et utilisées par les élites dirigeantes. Le «système» est parvenu à une connaissance avancée de l'être humain, à la fois physiquement et psychologiquement. Cela signifie qu'il détient plus d'instruments de contrôle et de pouvoir sur les individus que les individus eux-mêmes.

Certains diront qu'il est de bonne guerre que la politique comporte une part de ruse et de tactique. Mais la limite de l'insupportable est aujourd'hui largement dépassée. La manipulation est devenue une politique gouvernementale à part entière. Le pouvoir se dote d'orateurs habiles, les grands groupes industriels contrôlent aujourd'hui la quasi-totalité de la presse. Ils restent sourds aux revendications les plus légitimes, indifférents à la misère qui gangrène chaque jour le quotidien de plus en plus de nos concitoyens.

A nous de reconnaître dans les discours politiques qui nous sont donnés à entendre, la petite musique de la manipulation et à faire obstacle à cette entreprise nationale d'anesthésie des consciences.



Dans *De la démocratie en Amérique*, Alexis de Tocqueville décrit au 19^{ème} siècle une forme de domination bien actuelle. Elle s'ingérerait jusque dans la vie privée des citoyens, développant un autoritarisme "plus étendu et plus doux", qui "dégraderait les hommes sans les tourmenter". Ce nouveau pouvoir transformerait les citoyens qui se sont battus pour la

liberté en "une foule innombrable d'hommes semblables (...) qui tournent sans repos pour se procurer de petits et vulgaires plaisirs, (...) où chacun d'eux, retiré à l'écart, est comme étranger à la destinée des autres".

Isolés, tout à leur distraction, concentrés sur leurs intérêts immédiats, incapables de s'associer pour résister, ces hommes remettent

alors leur destinée à "un pouvoir immense et tutélaire qui se charge d'assurer leur jouissance (...) et ne cherche qu'à les fixer irrévocablement dans l'enfance. Ce pouvoir aime que les citoyens se réjouissent, pourvu qu'ils ne songent qu'à se réjouir. Il pourvoit à leur sécurité (...) facilite leurs plaisirs (...) Il ne brise pas les volontés mais il les amollit (...), il éteint, il hébète."

Bourse d'Etudes Communale, C'est le moment !

La Municipalité poursuit ses efforts en matière d'aides à la scolarité. Elle participe à l'achat de fournitures et manuels scolaires pour les élèves scolarisés en maternelle, élémentaire et au collège. De même, elle octroie des aides aux Méricourtois poursuivant des études supérieures, soit en adhérant aux associations de prêts de livres ou en allouant une bourse communale.

Avec le souci d'accompagner au mieux les familles, Bernard Baude a proposé à l'assemblée communale de décider d'anticiper sur le versement de cette aide afin que les étudiants puissent en bénéficier dès le début de leur année scolaire.

Cette bourse d'un montant de 47 euros est allouée aux Méricourtois, si les études poursuivies ne peuvent

être dispensées à Méricourt. C'est-à-dire celles concernant la préparation d'un CAP, d'un BEP, d'un diplôme d'études secondaires ou supérieures dans un lycée, une faculté ou une école spécialisée.

A noter que pour les élèves fréquentant les lycées d'Avion, seuls peuvent y prétendre ceux qui sont inscrits dans une formation supérieure (post-baccalauréat) puisque la Ville participe déjà financièrement au prêt de livres.



Les dossiers de bourse d'études communale pour l'année scolaire 2010/2011 sont d'ores et déjà disponibles et à retirer en Mairie, Service Education.

Noël avant l'heure pour les écoliers

Tous les ans à la veille des fêtes, la municipalité propose des spectacles aux écoliers des établissements scolaires de la ville. Début décembre avec le soutien de l'Aide à la Diffusion du Conseil Général, ce sont les 850 élèves des écoles élémentaires qui ont été ravis de découvrir, au centre culturel Léon Delfosse de Billy-Montigny, le spectacle «Sable

Chaud, vent mouillé». Avec ses chansons à raconter et ses histoires à chanter, Hervé Demon a fait voyager les jeunes écoliers vers l'imaginaire. En revanche, les bambins des maternelles ont accueilli la Compagnie Poly-Sons dans un concert de chansons, mettant en valeur de nombreux instruments et objets sonores pour une véritable mélodie du monde.





DES DROITS AU QUOTIDIEN



Nous avons rencontré Olivier LE-LIEUX, Adjoint au Maire chargé de l'enfance et la jeunesse sur le Village des Droits des Enfants. Une occasion pour ce jeune Élu de revenir sur la Convention Internationale des Droits des Enfants (CIDE), mais aussi sur tout ce qui fait une véritable politique de l'enfance et de la jeunesse à Méricourt tout au long de l'année, et pas seulement en novembre...



👉 **Le Village des Droits des Enfants s'installe à Méricourt depuis plusieurs années. Toujours avec le même succès ?**

«C'est le moins que l'on puisse dire ! Plus de mille scolaires l'ont visité. J'ajoute même que notre expérience vécue à l'élaboration du Village nous donne la responsabilité d'inventer chaque année son amélioration constante. Notre public se renouvelle naturellement, mais nous tenons à rester en phase avec le présent. Ainsi la CIDE a 21 ans, mais il suffit de voir l'état de la société en général pour constater que nous sommes loin d'une application généralisée de cette convention. Les crises économiques vont de pair avec des pertes de repères dans notre société. Les enfants, les jeunes, étudiants, à la recherche d'un premier emploi ou au travail, sont eux aussi des victimes. Il suffit de regarder le taux de chômeurs de moins de 25 ans. Mais pas seulement. Les craintes existantes sur l'avenir des écoles maternelles, les postes d'enseignants supprimés, pour constater que le Village a, pour long-





temps encore, de solides raisons d'exister !

Par ailleurs, la force des très nombreux bénévoles, plus d'une centaine, qui s'engagent à leur tour afin de nous donner un indispensable coup de main sur le Village, montre bien qu'il y a une véritable prise de conscience des enjeux (Voir aussi en page Événement).

Le Village n'est pas là pour fonctionner seulement deux jours par an. Même si c'est une mise en avant, ludique et joyeuse, des droits des enfants, il se doit encore d'insuffler un esprit nécessaire à une société plus juste tout au long de l'année. Il se doit d'interpeller.»

👉 Interpeller les enfants ?

«Bien sûr ! Avoir des droits, initiés par l'Organisation des nations Unies (ONU), ratifié par la plupart des États (rappel : les États-Unis et la Somalie n'ont toujours pas ratifié la CIDE), c'est essentiel, mais faut-il encore les connaître ! Le Village est là pour cela, mais c'est, encore une fois, toute l'année que ces droits se conjuguent. Voilà pourquoi il nous faut aussi interpeller les adultes, parents ou non, sur des choix de société.

Les parents, justement et à mon avis, ne démissionnent pas comme nous pouvons l'entendre souvent. Malgré les difficultés comme le chômage, la précarité, ils savent prendre le temps pour leurs enfants. J'en veux pour preuve l'engouement méricourtois

pour « les petits tours en famille », l'adhésion à l'aide à la scolarité, et d'une manière plus générale, tout ce qui est proposé par la Municipalité en terme de services et manifestations. Le cirque, par exemple, en est la parfaite illustration. Où est la démission des parents invoquée si facilement par certains lorsque l'on voit se remplir le chapiteau de près de 4 000 personnes, enfants, avec leurs amis, leurs parents, leurs grands-parents... Bien sûr, une





place de cirque à 2 euros, tarif modique voulu par notre Ville, peut être considéré pour une facilité. J'y vois plutôt la responsabilité qui est la nôtre de tout faire pour que ces moments existent en famille. En revanche, nous n'avons pas le droit, ni le besoin d'ailleurs, d'expliquer aux parents comment ils doivent se comporter. Ce serait vraiment présomptueux ! Regardons bien que les parents ont eux-mêmes les bonnes réponses.»

☛ Le terme « Éducation populaire » associé à l'enfance et à la jeunesse résume donc l'engagement pris par ce service municipal ?

«Les centres de loisirs ou de vacances ne sont pas là simplement pour « faire prendre l'air » aux jeunes pendant que papa et maman travaillent. Par exemple, un centre vacances en Bretagne, c'est découvrir la mer, bien sûr, mais c'est aussi découvrir les Bretons, aller à la rencontre de tout ce qui fait la richesse d'une vie en so-

ciété, la diversité elle-même est une source de richesse.

Autre exemple : lors d'un séjour à la neige, l'important ne réside pas seulement dans le fait que l'enfant doit savoir skier à la fin de la semaine. Il ne suffit pas de lister une série de compétences, acquises ou non par l'enfant, mais de voir avec lui pourquoi il aime être dans la neige. La progression se mesure aussi par l'effort fourni par chacun, à son rythme et en fonction de ses envies.

Parler d'« éducation », d'« enseignement », implique une « transmission ». Et transmettre, ce n'est pas seulement des savoirs plus ou moins techniques, c'est encore transmettre des savoir-être, des savoir-vivre en collectivité.

Toujours à titre d'exemple, nous voyons bien ainsi que la restauration scolaire ne peut pas être simplement un service-repas. La cantine s'inscrit aussi dans un projet éducatif plus global.

C'est pour cette raison que la Municipalité a une volonté forte. Le Village des Droits des Enfants se vit au quotidien à Méricourt !».

PLUS DE 1000 GAMINS

ont visité le village des Droits des Enfants

Le 20 novembre 1989, l'ONU (Organisation des Nations Unies) ratifiait la convention internationale des droits des enfants. Pour marquer cet anniversaire, débats, expos, spectacles en famille ont animé la semaine avec un temps fort lors de la venue du village des droits des enfants. «Un village où l'on cherche à innover» affirmait Mickaël Gomez, coordinateur régional de l'association d'éducation populaire Enjeu. «Il faut que chaque année, les ateliers soient plus pertinents pour permettre aux enfants de jouer avec des nouveaux jeux plus attractifs et colorés. Il faut qu'ils soient plus intéressants pour les gamins».

L'association Enjeu gère le village des droits des enfants en partenariat avec différentes communes du Nord et du Pas-de-Calais. A Méricourt, une quarantaine d'ateliers était proposée aux enfants. «Ce qui représente 80 ateliers qui abordent des thèmes principaux, liés aux conditions de vie des gamins». La santé, le logement, l'éducation, le respect de la personnalité, les différents conflits dans le monde, les loisirs et les vacances,



l'alimentation, y tenaient toute leur place aux côtés d'autres thématiques. D'autres partenaires accompagnaient le village comme Résonances culturelles, Côté parents, A ch'bio gardin, l'école de musique, les sapeurs pom-

piers etc. «Nous avons le précieux soutien de plus de 100 bénévoles qui nous aident pour l'encadrement, les animations et la restauration». La mobilisation dans l'action continue.

Que pensez-vous du Village des Droits des Enfants ?

Amandine et Elodie en CM1 :



«C'est bien on apprend plein de choses tout en rigolant. On a le droit d'avoir une identité, un nom et un prénom et aussi le droit à la parole. On peut s'exprimer et dire ce que l'on ressent. Ici on apprend tous les droits des enfants dans le monde. Il y en a qui sont malheureux. Les enfants ont aussi droit à une protection contre les personnes qui leur veulent du mal».

On s'aperçoit qu'ils sont aussi en mesure d'apporter des réponses. On leur démontre qu'une convention existe. Elle n'est pas forcément respectée. Et c'est bien dommage».



Mickaël Gomez, coordinateur régional d'Enjeu :

«C'est un village qui fonctionne très bien, il suffit de regarder le visage des gamins qui s'amuse, mais aussi qui s'interroge sur les conditions de vie des enfants dans le monde.

On s'aperçoit qu'ils sont aussi en mesure d'apporter des réponses. On leur démontre qu'une convention existe. Elle n'est pas forcément respectée. Et c'est bien dommage».

Orlane et Anaïs en CE2 :

«C'est mieux que la récré ! Ici, on s'amuse. Il y a des jeux marrants et on apprend beaucoup sur les droits des enfants. On sait qu'un enfant a le droit de vivre avec sa famille. Pour ceux qui sont malades, les enfants ont droit d'avoir des soins pour être en bonne santé.

On a reconnu des fruits et des légumes et maintenant on sait qu'on doit faire attention à la nature».



Carole Bockstaël de l'association Nou-noubout'Choux :

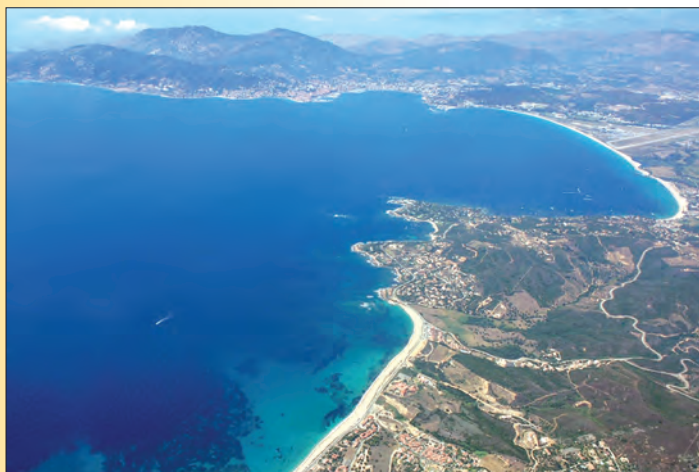
«Le village c'est très bien pour les enfants. Je suis assistante familiale et je m'occupe d'enfants en priorité alors je donne de mon temps libre pour animer les jeux. Les enfants commencent à avoir des idées selon les thèmes. Chaque année, on les revoie dans les différents ateliers et on s'aperçoit qu'ils ont retenu pas mal de choses. C'est donc efficace».

On s'aperçoit qu'ils sont aussi en mesure d'apporter des réponses. On leur démontre qu'une convention existe. Elle n'est pas forcément respectée. Et c'est bien dommage».

Karine Cailleux institutrice à Mermoz :

«Le village apporte aux enfants des connaissances sur leurs droits de façon ludique. Ma petite critique, c'est qu'il n'y ait pas de jeux différenciés pour les CP qui, à cette époque de l'année, ne sont pas encore lecteurs et rencontrent un peu de difficulté. J'ai remarqué les nouveautés et la jolie décoration. En classe, on travaille ensuite sur les principaux droits des enfants de manière simplifiée».





LA CORSE - Porticcio

Hôtel Corolia Marina Viva* * * - Formule Pension complète
Départ de l'aéroport de Lille-Lesquin
Du 04 au 18 Juin 2011

Coût :

1 539 euros par personne (chambre double)
1 829 euros par personne (chambre individuelle)

(sur demande et en nombre limité)

* Hôtel non accessible pour les personnes à mobilité réduite

Des eaux cristallines, d'immenses plages de sable fin, de petites criques désertes, des falaises sauvages peuplées d'aigles de mer, une nature préservée ... Sans oublier les villages pittoresques et le patrimoine qui raconte le riche passé de l'île. Partout où vos pas vous mèneront, il y aura une chapelle, un pont, une tour, une curiosité à découvrir et la cuisine corse avec entre autres, la charcuterie à base de châtaignes, les fromages de chèvres, les vins, les produits de la mer, le miel, l'huile d'olive. Bref, des trésors à n'en plus finir !

- ☛ Situation : A Porticcio, à 17 kms au sud d'Ajaccio, le long d'une plage de sable fin, le Corolia Marina viva s'étend sur 10 hectares au milieu d'une végétation luxuriante.
- ☛ Votre logement : 324 chambres/appartements réparti(e)s en petits bâtiments de 3 étages à l'architecture méditerranéenne, bordée par une plage de plusieurs kilomètres. Votre chambre est équipée de deux lits jumeaux ou d'un grand lit, salle d'eau avec douche et sanitaires séparés, réveil programmable, coffre individuel en chambre, téléphone direct, télévision satellite, balcon ou terrasse.
- ☛ Vos repas : Formule en pension complète. Petit déjeuner, déjeuner et dîner sous forme de buffet, vin compris aux repas.
- ☛ Facilités : Commerces, services, discothèques et cinémas à proximité.

VACANCES DES AÎNÉS 2011

Deux séjours au choix !

L'ITALIE - Rimini

Hôtel Prestige* * * - Formule Pension complète
Départ de l'aéroport de Bruxelles

Du 03 au 17 Septembre 2011

Coût :

977 euros par personne (chambre double)
1 197 euros par personne (chambre individuelle)

(sur demande et en nombre limité)

* Hôtel non accessible pour les personnes à mobilité réduite

A quoi l'Italie doit-elle son attrait ? Aux italiens bien sûr : passionnés, individualistes et élégants. Mais aussi aux douce farniente, le goût des belles choses et l'art de les apprécier au quotidien : un bolide sportif, un délicieux chianti ou un palazzo ancien. La culture est omniprésente en Italie. Arcs de triomphe et temples, églises et châteaux ont tous une histoire à nous raconter. Des villas romaines de Pompeï, à la cathédrale baroque de Palerme, en passant par le château de Cagliari. L'Italie compte des milliers de kilomètres de littoral. La côte adriatique est célèbre pour ses larges plages de sable, ses hôtels familiaux et confortables, et sa vie nocturne trépidante ... dans l'arrière pays découvrez des villes sublimes telles que Venise, Ferrara, Bologne et Ravenne. Appréciez la cuisine riche d'Emilia Romagna : le pays des pâtes, des fromages (tels que le Parmesan et le Gran padano) et du Lambrusco.

- ☛ Situation : Central, séparé de la plage de sable fin par une route, à 150 m de la plage privée et à 50 m des restaurants, bars et boutiques. A 15 kms de l'aéroport de Rimini.
- ☛ Votre logement : 65 chambres réparties sur 5 étages avec ascenseur.
- ☛ Vos repas : Formule en pension complète. Restaurant climatisé proposant le petit déjeuner sous forme de buffet. Déjeuners et dîners : menus à la carte. Bars

Comment s'inscrire ?

Les inscriptions seront prises les 13 et 14 Janvier 2011 en même temps que le 1er encaissement. L'encaissement de ces séjours se fera sous forme d'acompte. Pour plus de renseignements et inscriptions, veuillez vous adresser en Mairie, service Citoyenneté auprès de Sandrine BLAS (Tél : 03 21 69 92 92 - Poste 308)

La Semaine Bleue : un temps fort en direction des Seniors

La semaine bleue, c'est une semaine d'activités multiples et diverses en direction des aînés : spectacle, exposition, sortie cinéma, des sorties «découvertes» à l'extérieur, un goûter intergénérationnel... C'est une semaine pour tisser des liens entre générations, lutter contre la solitude et l'isolement, s'offrir des moments curieux, éducatifs et festifs. La semaine bleue est aussi une semaine de solidarité afin de sensibiliser l'opinion sur les préoccupations quotidiennes des aînés (la santé, la solitude, l'accueil en structure spécialisée, le pouvoir d'achat, les liens intergénérationnels, l'offre de service,...).

A Méricourt, c'est surtout une semaine prétexte à un coup de projecteur sur des activités qui ont lieu tout au long de l'année en direction des seniors, à l'image du slogan de la semaine bleue «365 jours pour agir, 7 jours pour le dire».



ÉLECTRICITÉ : Nouvelle hausse des tarifs

Entendu sur Europe 1 : prié de dire si la facture d'électricité augmenterait de 3 % en janvier, le ministre du Budget a répondu : **«C'est une déclinaison du Grenelle de l'environnement... Donc, c'est confirmé»**. Le gouvernement a donné son aval à un amendement qui prévoit une hausse de la contribution au service public de l'électricité, payée par les consommateurs, pour financer, notamment, l'essor de l'électricité solaire. Cette hausse pourra atteindre 3 euros par mégawatt-heure, soit une augmenta-



tion de 3 % pour les particuliers. La dernière hausse des tarifs réglementés de l'électricité en France, de 3,4 % en moyenne, remonte au 15 août dernier !



SENIORS : La génération sacrifiée

Éric Woerth n'a pas cessé de marteler dans la presse, durant le débat sur la réforme des retraites, que **«le report de l'âge légal de départ à la retraite permettra d'augmenter le taux d'activité des seniors»**. Parlons-en justement de l'emploi des seniors ! En un an, le chômage des quinquas a progressé de 16,3%. Pourquoi les travailleurs de cette classe d'âge deviennent-ils inemployables ? **«Cela tient à l'existence à ces âges de conditions d'indemnisation du chômage qui permettent d'attendre l'âge de la retraite»**, expose Jean-Olivier Hairault, professeur d'économie à l'université Paris-I. Les chiffres concordent avec ce raisonnement : 58 ans, c'est l'âge médian de sortie d'activité en France. Et 40 % des per-

sonnes qui font valoir leur droit à la retraite ne sont déjà plus en activité !

Et les choses ne vont pas en s'améliorant. Avec la suppression des préretraites (loi Fillon), les entreprises contournent la loi par des licenciements pour faute professionnelle, par des congés maladie longue durée ou encore par des ruptures conventionnelles. Ce mode de séparation « à l'amiable » entre salarié et employeur a d'ailleurs connu une montée en charge spectaculaire en deux ans, avec 400 000 ruptures conclues.

Comme le souligne Anne-Marie Guillemard, spécialiste de l'emploi des seniors, la réforme des retraites risque de déboucher sur **«l'extension d'une période de précarité en fin de vie active»**, au lieu d'aboutir à un allongement de la durée de la vie au travail.



LA PAUVRETÉ S'INSTALLE DURABLEMENT



Près d'1,5 million de personnes ont eu recours à l'aide du Secours catholique en 2009 annonce le rapport annuel de l'association. Un seul point commun à toutes ces personnes : l'extrême faiblesse de leurs ressources, insuffisantes pour faire face aux dépenses courantes, encore plus aux dépenses imprévues. **«Toutes ces personnes en difficultés ne sont pas de mauvais gestionnaires»**, souligne encore le rapport, et de rajouter **«On est proche du scandale de laisser autant de gens avec si peu !»**

Le nombre d'actifs employés **«représente l'essentiel de la hausse des demandes»** précise encore le Secours catholique.

En décortiquant les budgets de 1 163 ménages vivant non pas dans la grande exclusion, mais dans une «pauvreté ordinaire», l'association évalue le revenu mensuel médian à 759 euros. Les dépenses incompressibles (loyers, énergie, eau, assurances, scolarité...) représentent déjà 515 euros, soit 68 % du budget. Quant aux dépenses de la vie courante (alimentation et habillement), elles sont évaluées à 265 euros. Donc, à la fin du mois, les comptes sont déjà dans le rouge, avec un négatif de 21 euros ! Alors quand surviennent les dépenses imprévues (pannes, problème de santé) et les dépenses «souples» (entretien du logement, du véhicule...) que l'on peut retarder, le solde négatif plonge à moins 141 euros. **«Beaucoup de ces ménages sont dans des situations de surendettement. Ensuite, c'est l'accumulation et un cercle vicieux duquel ils ne peuvent jamais sortir complètement».**

Festival «Tiot Loupiot»

Le salon d'Eveil Culturel Tiot Loupiot attise toujours la curiosité des tout-petits et de leurs parents. Celui-ci pose ses spectacles à Méricourt depuis maintenant 8 ans.

Les spectacles, pour la plupart adaptés ou inspirés d'albums jeunesse, permettent d'explorer l'univers des livres à travers différentes formes d'expression artistique (théâtre, conte...) autant d'occasion de nourrir l'imaginaire des tout-petits en associant plaisir du livre et du spectacle vivant. C'est plus de 420 spectateurs sur 2 jours, c'est 7 spectacles... de 0 à 6 ans.



● «Pas perdus» de la Compagnie la Vache Bleue, une création qui s'intéressait aux migrations, au nomadisme, au sort de ceux qui quittent tout à la recherche de nouveaux horizons. Sur scène, Gilles Gauvin (à la contrebasse) et Marie Prête (la comédienne) mélangent le récit et la musique sous une forme proche du conte, dans une grande proximité avec le public et on ressort de ce

spectacle très ému...

● «Tais-toi loup» de la compagnie 100 voix, spectacle en langue des signes, en langues des mains, qui raconte des histoires de loup en parole, et en langue des signes aux tout petits, et aux moins petits (aussi). Spectacle qui ouvre à la rencontre, au partage et qui balaie les frontières : celles qui laissent de côté et stigmatisent ceux qui sont différents.

● «Cache moi» compagnie de l'Aventure, fut également apprécié tant par les enfants que les parents.

Et quoi de plus beau qu'un enfant qui sort de la salle de spectacle avec les yeux plein d'étoiles....

La cuvée 2010 fut encore exceptionnelle.

Tiot Loupiot c'est aussi l'action «Coup de coeur». Une sélection d'albums est proposée aux tout-petits, et ceux-ci votent pour leur album préféré.



Tiot Loupiot, c'était enfin une sortie organisée au 1er salon du livre de la petite enfance à Hénin-Beaumont, parents et enfants ont pu rencontrer, des auteurs, éditeurs, participer à des ateliers. Un beau moment de convivialité d'échange et de partage. Cette action a pu être réalisée grâce à la collaboration de Droit de Cité.

Rendez-vous pris pour 2011.





Palissade 2: L'aventure continue !



Les personnes en situation de handicap ont beaucoup à nous apprendre. Elles nous font partager une autre vision du monde où on en vient à se demander qui est valide et qui ne l'est pas.



Dans le cadre du projet palissade, un groupe mixant public handicapé et public valide explore avec Gilles Pirot (sculpteur) et Anne Letoré (écrivain) des pratiques artistiques conviviales et ludiques. Ils créent. Ces jeux autour des mots, de la sculpture ou des odeurs vont aboutir à la création de la 2ème palissade autour du chantier Médiathèque. Véritable défi pour ces habitants et les artistes de la Pluie d'Oiseau, cette nouvelle Palissade sera tactile et sonore. Une œuvre ludique, accessible à tous, qui sera inaugurée avec toute la popula-

tion en présence des partenaires financeurs (Régions, Cucs) au printemps prochain. En attendant, il est toujours possible de venir partager avec nos artistes en herbe des moments d'éveil culturel et de chaleur humaine en ces froides journées d'hiver.

**Renseignez-vous auprès de
l'équipe de la bibliothèque au
03.21.69.95.00**



LA FÊTE...A

"La Chanson Française"

MERICOURT

Espace Ladoumègue
av. Jeannette Prin

avec

Soldat Louis

Jef KINO

Philippe MOREAU
(Chanteur des Mauvaises Langues)

Franck VANDECASTEELE
(de Marcel et son Orchestre)

Effi PEZZOTTA

Jean-Marc LE BIHAN

Emmanuelle BUNEL

William SCHOTTE

Alexandre LENOIR
(du groupe Les Blaireaux)

Françoise KUCHEIDA

CROCO

08 Janvier

à partir de 18H

2011

Entrée : 8 euros

Méricourtois : 5 euros

Points de vente :
Service Municipal de la Culture - 03 21 69 95 00
Radio Campus - 03 20 91 28 75

La chanson française a sa Fête

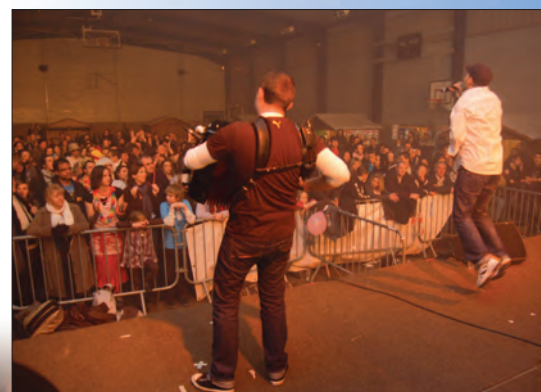
Plus que quelques jours ! La Fête à... revient le 8 janvier 2011, Espace Jules Ladoumègue.

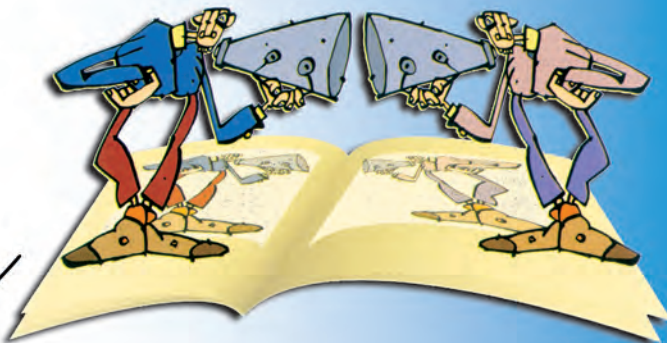
Vous connaissez bien maintenant ce rendez-vous incontournable pour bien commencer l'année en chansons pour tous, dans la bonne humeur festive, la convivialité chaleureuse. Vous êtes de plus en plus nombreux chaque année à ne pas manquer la Fête à... Et vous avez bien raison : artistes à la réputation internationale, moments privi-

légiés de rencontres multiples avec la chanson et leurs auteurs, soirée à partager en famille, avec les amis...

Ajoutons que la volonté de la Municipalité s'affirme encore en proposant une entrée à 5 euros pour les Méricourtois (8 euros pour les autres) afin que le plus grand nombre d'entre vous puissiez en profiter.

Alors, oui, le 8 janvier, c'est demain ! Pensez à réserver vos places au Service Municipal de la culture (03.21.69.95.00).





Suite à la modification du règlement intérieur tel qu'il a été défini lors de la séance du Conseil Municipal du 28 Mars 2003 et en vertu de la démocratie locale, Monsieur le Maire a proposé aux têtes de listes composant le Conseil Municipal un espace réservé à l'expression libre. Les contributions publiées dans cette page n'engagent pas la rédaction de Méricourt Notre Ville.

Pour la Liste d'Union de la Gauche

DRÔLE D'HIVER !

L'hiver arrive. Pourra-t-il refroidir, et effacer de nos mémoires, la formidable mobilisation contre la réforme des retraites ?

3 millions de personnes dans les rues, près de 70 % d'opinions défavorables à la réforme, plusieurs semaines de revendications n'auront pas, malheureusement, réussi puisque nos dirigeants restent sourds. Mais de partout en France, à Méricourt aussi, des consciences citoyennes sont nées. Ces consciences ont compris que ce gouvernement n'a qu'un but : celui d'installer un tapis rouge aux financiers afin qu'ils puissent encore s'enrichir sur le dos de l'immense majorité des Français.

L'hiver arrive, et il est froid. D'une froideur qui ne se contente pas de geler nos rues et nos trottoirs, mais qui s'installe aussi à domicile avec nos factures de gaz et d'électricité. Notre pouvoir d'achat reste en berne, mais le gaz nous est facturé 10 % plus cher en 2010. L'électricité prendra 3 % en janvier... en plein cœur de ce triste hiver.

Voilà pourquoi, une fois de plus, les Conseillers Municipaux de Méricourt ont pris, à l'unanimité, un arrêté interdisant les coupures de gaz et d'électricité sur notre territoire. Quant on sait qu'il y a aujourd'hui 30 % de demandes de coupures de gaz en plus par rapport à 2008, soit 300 000 demandes supplémentaires, on a le droit de s'interroger et chercher à savoir s'il existe autant de personnes de mauvaise foi, autant de mauvais payeurs. La réalité de ces chiffres prouve plutôt que la pauvreté augmente en France, touchant toujours plus, les jeunes et les moins jeunes, les familles connaissant un problème passager et qui risquent de tomber dans un cercle vicieux dont il sera très difficile de sortir.

Des jeunes, des moins jeunes, des familles... qui n'auront que les bénévoles des associations caritatives, leurs compétences, leur dévouement. Que tous ces bénévoles Méricourtois soient remerciés dans leur juste combat. Mais permettez-moi de penser que cet hiver risque d'être bien triste pour la plupart d'entre nous.

C'est pourtant du fond du cœur, et avec beaucoup d'espoir en une vraie alternative progressiste, que je vous souhaite, à toutes et à tous, de bonnes fêtes de fin d'année.

Olivier LELIEUX

Liste d'Union de la Gauche
«Ensemble pour Méricourt»

Pour la Liste d'Union de l'Opposition Municipale

NOTRE VILLE : UNE VOIE DE GARAGE

C'est ce que j'ai pensé à la lecture d'un article de la Voix du Nord du dimanche 28 novembre. Celui-ci fait part de l'intention d'installer le dépôt des tramways et des bus à Méricourt. Renseignements pris, le projet paraît intéressant avec de l'emploi pour 100 à 130 personnes et l'aménagement d'une friche au 3/15 où initialement était prévu l'EHPAD. Emplois qui, espérons-le, reviendront en partie aux Méricourtois. Ne profitant pas directement de ce moyen de transport, la municipalité a fait l'étude d'un projet d'aménagement à la halte SNCF au 3/15. Verdict : un coût excessif entre 600 000 et 850 000 euros. La chasse aux subventions est ouverte car la ville ne peut supporter un tel coût.

Notre ville toujours aussi calme, heureusement, il y a eu les rires et les cris des enfants lors de la venue du cirque, la ville s'est un peu réveillée sinon... pas grand chose, c'est pas moi qui le dit, ce sont les Méricourtois.

Actions de soutien aux ROMS : les méricourtois se disent un peu fatigués de toute cette solidarité ou tout autre. Ils pensent sûrement à leurs propres difficultés quotidiennes.

PS : comment ne peut-on pas parler du PS quant on voit le déballage d'ambitions personnelles, de «moi, je» mais où est leur programme ? Je peux vous dire que nous la droite, nous sommes tranquilles pour la prochaine Présidentielle.

En cette année où la poésie méricourtoise est dans la rue, je ne peux m'empêcher de vous faire part de ces quelques vers même si cela déplaît à certains :

«C'est l'automne, c'est la chute des feuilles.

C'est ainsi, on n'y peut rien.

Celle-là nous aurions voulu pourtant qu'elle reste au loin

Mais ce matin, elle était là.

Nous l'avons prise dans nos mains tremblantes

Nous l'avons posée sur la table

Nous l'avons étalée du dos de la main

Mais notre cœur soudain s'est serré,

Nos yeux se sont écarquillés...

Ce n'est pas vrai !

Ça a encore augmenté !

Mais c'est l'automne, on n'y peut rien

Il n'y a qu'à payer !

Notre feuille d'impôt, inexorablement est tombée,

Et notre porte-monnaie, léger comme une feuille,

S'est envolé.»

Nous souhaitons à tous les Méricourtoises et Méricourtois, jeunes et moins jeunes, Joyeux Noël et Bonne et Heureuse Année 2011 !

Enfin, c'est juste ma façon de penser !

Daniel SAUTY

Pour l'Union de l'Opposition Municipale

LES AGENTS D'ENTRETIEN, TRAVAILLEURS DE L'OMBRE



Elles sont là dès 6 heures, et elles n'ont pas le temps de s'ennuyer : les agents d'entretien assurent la responsabilité du confort de nos enfants dans leurs écoles. Il faut chaque jour chambouler toute la classe, déplacer les meubles, poser les chaises sur les tables, nettoyer les sanitaires, ramasser les écharpes, les doudous et les gants oubliés... Commenant tôt le matin, elles n'en sont pour autant pas quittes le soir : c'est bien après le départ des élèves qu'elles éteignent la lumière après leurs travaux de la soirée. Sans oublier, en été, le grand nettoyage de fond en comble de chaque groupe scolaire. Il était juste que ces lignes rendent hommage à ces acteurs importants du service public, qui démontrent que le bien être des usagers de nos écoles passe aussi par la contribution de tous les agents communaux.



NOUVEL ENROBÉ RUE PASTEUR



C'est grâce aux marges financières dégagées par des marchés publics particulièrement avantageux (le plus souvent, hélas, à cause des ravages causés par la politique gouvernementale en matière d'investissement public et privé, et qui ont fait baisser les mises en chantier) que le conseil général a pu proposer à la ville la pose d'un enrobé mince sur l'axe composé par les rues Pasteur, Barbes et des Fusillés. Si le travail a été réalisé par l'entreprise LMEN et suivi par les services départementaux, il n'en a pas moins mobilisé les services communaux, qui ont su, en quelques jours, mettre en place les actions d'accompagnement en matière de communication et de médiation tout au long des travaux. Les riverains se sont unanimement félicités de la qualité des travaux réalisés, des perturbations réduites au minimum, et de l'attention sans faille des équipes à leurs demandes.

ENROBÉS COULÉS À FROID RUE BARBÈS

Ils remplacent le gravillonnage, et sont en fait un film de cailloux enrobés par un liquide en partie d'origine végétale. Ils assurent l'étanchéité de la chaussée vis-à-vis de la pluie, qui, si elle s'infiltrait, aurait tôt fait de ronger les fondations de la route. C'est dire toute l'importance de cette opération d'entretien, mieux respectueuse de l'environnement que les traditionnels épandages de gravillons sur une émulsion de goudron. La rue Barbès a été l'objet cette année de ce programme d'entretien, qui a conclu

tout un ensemble de travaux.

Un regret : l'indélicatesse de certains usagers de la route, qui n'ont pas hésité à franchir les panneaux d'interdiction de circulation au mépris de la sécurité des ouvriers du chantier.



VOIRIES ET RESEAUX

RUES DE L'EURE ET DU LOING

On les appelle les crédits girzom, (groupement interministériel pour la restructuration des zones minières) et ils permettent de réaliser les travaux de mise aux normes des voiries de nos anciennes cités. Les travaux concernent la chaussée, les réseaux d'assainissement et les branchements aux habitations, la défense incendie, l'éclairage public, la signalisation et les espaces verts. Le groupe «Maisons et cités» a, quant à lui, financé pour les logements de son parc, les réseaux d'eau potable et de gaz ainsi que les raccordements aux habitations. La ville contribue enfin, quant à elle, à améliorer la qualité des travaux réalisés en finançant des aménagements de sécurité tels que le passage piétons en plateau surélevé rue Pierre Simon, l'effacement (par passage en souterrain) des réseaux

câble, téléphone, électricité et éclairage public. Une belle mise en commun des efforts de chaque partenaire qui souligne s'il le fallait toute l'importance de l'argent public dans l'amélioration de nos conditions de vie quotidiennes.



UNE MEILLEURE CIRCULATION

RUES DE DOUAUMONT, DU BOULONNAIS ET DU TERNOIS

Les riverains de ces rues se félicitent et oublient peu à peu qu'il leur en fallait parfois du courage pour circuler dans ce secteur, au stationnement anarchique et insuffisant et aux voies en impasse impliquant des manœuvres aussi délicates que fastidieuses. C'est que la ville a ouvert les rues de Douaumont et du Ternois en aménageant une voirie sur l'espace verts qui obstruait une de leurs extrémités. «Le nombre de place de stationnement a été doublé» se félicite l'équipe municipale à la suite des décisions prises en concertation avec les habitants, qui ont décidé avec le concours des services de la mairie la mise en place de

sens uniques de circulation, qui ont permis de dégager deux fois plus d'emplacements de parking.





MÉRICOURT, EN ROUTE POUR LA TÉLÉ TOUT NUMÉRIQUE

PLUS QUE QUELQUES SEMAINES AVANT LE PASSAGE À LA TÉLÉ TOUT NUMÉRIQUE : ÊTES-VOUS PRÊT ?

Avant le 1er Février 2011 tous les foyers de la région NORD/PAS-DE-CALAIS devront avoir adapté leur installation TV si ce n'est déjà fait ! A cette date, la diffusion du signal analogique s'arrêtera : les foyers qui ne sont pas équipés d'un mode de réception numérique se retrouveront devant un écran noir !

Si la grande majorité des habitants Nord Pas-de-Calais captent déjà la télé numérique, parfois même sans le savoir, certains téléspectateurs reçoivent toujours la télévision analogique. Ces téléspectateurs peuvent voir défiler sur leur poste TV non équipé des bandeaux d'information portant la mention : «*Équipez-vous impérativement pour le passage à la télé*

tout numérique avant le 1er février 2010. Infos au 0970 818 818 ou www.tousaunumerique.fr». Cela signifie qu'ils doivent impérativement adapter leur installation pour recevoir la télé numérique.*

Pour cela, le choix ne manque pas : par l'antenne râteau avec un adaptateur TNT relié à un téléviseur classique ou à une télévision «*TNT intégrée*» ; par le satellite (deux offres sans abonnement existent : TENTSAT et FRANSAT) ; et, si le foyer est relié à ces réseaux, par le câble, l'ADSL ou la fibre optique.

Une grande variété de choix existe selon les besoins de chacun !

Pour Mathieu STIEVENARD, délégué régional de France Télé Numérique, l'orga-

nisme public en charge de la campagne d'information : «*Le message est simple : renseignez-vous avant d'agir*». France Télé Numérique recommande de s'adresser en priorité aux professionnels agréés, antennistes et revendeurs, signataires de la charte «*tous au numérique*». Un centre d'appel (0 970 818 818*) et un site internet (www.tousaunumerique.fr) sont également disponibles. On y trouve toutes les informations nécessaires sur les équipements, les aides et les points d'information près de notre commune.

** 0 970 818 818 : numéro non surtaxé, prix d'un appel local, du lundi au samedi de 8H à 21H*

La Tournée des Régions Tous au Numérique

(Campagne d'information du grand public sur le passage à la Télé tout Numérique)

«L'Info Mobile Tous au Numérique»

sera à Méricourt le Jeudi 20 Janvier 2011 Place Jean Jaurès de 9H30 à 16H30

Un long chemin pour la liberté...

Avant d'être l'histoire d'un fabuleux basketteur, c'est au départ l'histoire d'un petit garçon à qui la vie n'a pas vraiment souri. Né au Maroc, il est très tôt privé de la présence de son papa, parti travailler dans les mines, quelque part dans le nord de la France.

A cette époque Hassan II est au faite de sa puissance. Pourtant la vérité est que le Maroc accuse un retard considérable dans le domaine démocratique. Occasion pour nous, de nous souvenir de cet homme extraordinaire, qu'était Abraham SERFATY décédé ce 18 novembre. Ce combattant de la liberté, connu par les autorités sous le numéro : détenu 19 559, paiera son engagement de 17 années d'emprisonnement et de torture au bagne de Kénitra.

La traduction au quotidien de cette situation, c'est aussi le manque de moyens dans les familles modestes, la quasi absence de structures sanitaires, de prévention médicale notamment pour la petite enfance.

Mohamed OULINI a 1 an. Un vaccin anti-polio inaccessible.

Deux ans plus tard

le verdict est terrible : la maladie est là.

Le papa travaille, entame de multiples démarches, et la famille vient s'installer dans le Pas-de-Calais.

Le quotidien du gamin Mohamed sera pendant plus de 2 ans le centre de rééducation de Vil-

leneuve d'Asq.

Quand on a 5 ans, la famille manque. Les angoisses se multiplient. Là où la tentation de résignation pouvait être si forte, c'est pourtant l'envie de ne pas accepter qui l'emporte. Une sorte d'envie presque farouche de gagner le droit d'aimer sa vie, de se battre pour avoir le droit au bonheur.

Un caractère se forge. Ce bonheur qu'il faut construire, Mohamed sait qu'il ne peut être que partagé. Dès lors chaque moment passé en famille, avec les copains de la cité, sont autant de raisons à ne pas renoncer.

Aujourd'hui encore restent des souvenirs indélébiles. Son papa qui achète une Renault 12 break pour pouvoir transporter le fiston platré du dessous du cou jusqu'aux genoux. Les copains qui l'aident à sortir du fauteuil, placent un tissu au sol et voici Mohamed le gardien de but des meilleurs matchs de foot qui soient : ceux entre copains.

Bien sûr encore aujourd'hui, ces souvenirs se racontent avec une réelle émotion. Mais ce qui est surprenant c'est la liste de tous les combats qu'il a fallu remporter. Bien sûr il y a un

Bac S obtenu en 2005, bien sûr il y a le permis de conduire et l'achat d'une voiture adaptée pour être indépendant, bien sûr il y a des études supérieures, bien sûr il y a l'obtention d'un emploi dans un parcours qui frôle parfois l'humiliation. Mais il y a dans un sourire malicieux aussi -et peut-être surtout- le souvenir joyeux d'avoir pu, avec ses copains d'école, de

cité, avec ces autres gamins "valides", faire les mêmes bêtises qu'eux.

Etre Ensemble, savoir se regarder au-delà de nos différences, ... quelle belle histoire. Ne pas imaginer, ne pas partager cette envie, ce plaisir, c'est à coup sûr, ne pas comprendre ce que Mohamed nous explique : *«Je suis heureux, très heureux. Et que tout compte fait, j'ai beaucoup de chance.»* Pour moi qui ai écrit ce "portrait" je suis sûr que j'ai eu la grande chance de le rencontrer.



Quelques questions :

☛ Tu sembles apprécier Méricourt ?

«Oui quand j'ai voulu passer le permis c'est ici que j'ai trouvé une solution. Pareil pour l'achat de ma voiture.»

☛ Et pour le basket ?

«J'ai inscrit mon fils Sofiane, de 7 ans, au club de Méricourt. Les installations sont superbes, et il faut tirer un coup de chapeau à toute l'équipe qui entoure Jacky.»

☛ Et pour toi ?

«L'an dernier je jouais en nationale A au CAP-SAAA à Paris. Cette année je joue à Bordeaux. Je pars le vendredi, pour un entraînement le soir, match le samedi et retour le dimanche. Et bien sûr quand je peux, je viens m'entraîner pour des tirs au panier à l'espace Ladoumègue. Possibilité qui m'a immédiatement été accordée par la mairie alors que cela m'avait été refusé dans des communes voisines où je résidais.»

☛ Un mot sur ton aventure de l'été 2009

«Oui, des merveilleux souvenirs. J'ai joué avec l'équipe nationale du Maroc dans un championnat international en Afrique du Sud. Le pays de Nelson MANDELA. Nous avons fini 3°. Et petit plaisir personnel j'ai de nouveau été classé parmi les 5 meilleurs joueurs du tournoi, ce qui m'est arrivé à plusieurs reprises dans des tournois internationaux.»



Ville de Méricourt
TOURNÉE VERS L'AVENIR

La Municipalité
VOUS INVITE À LA

Présentation des Voeux 2011

Vendredi 07 Janvier 2011 à 18H30

Espace Sportif Jules Ladoumègue

Avenue Jeannette Prin - Méricourt

Animation Festive

Dégustation de Saveurs du Monde

préparées par les Associations Locales

Service de transport gratuit à votre disposition sur réservation
auprès du Service Affaires Générales jusqu'au Lundi 03 Janvier 2011
(Tél. 03 21 69 92 92 - Poste 324 ou 326)

Rendez-vous à 18H00 aux arrêts suivants :

Eglise Ste Barbe ● Angle des rues du Château d'Eau et Charles Bocca
Rue Pierre Simon (Parking Cabri) ● Boulevard Allende (Café La Renaissance)
Foyer Résidence Henri Hotte ● Mairie ● Rue Barbès (Pharmacie)
Rue Paul Asquin (Foyer) ● Rue Camille Desmoulins (HLM)